



**HAL**  
open science

## **Dépôts et pratiques symboliques dans l'établissement aristocratique gaulois de Varennes-sur-Seine, la Justice (Seine-et-Marne)**

Jean-Marc Séguier, Ginette Auxiette, Fabien Pilon

### **► To cite this version:**

Jean-Marc Séguier, Ginette Auxiette, Fabien Pilon. Dépôts et pratiques symboliques dans l'établissement aristocratique gaulois de Varennes-sur-Seine, la Justice (Seine-et-Marne). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2021, 78, pp.123-152. <10.4000/gallia.6220>. <hal-03485426>

**HAL Id: hal-03485426**

**<https://hal.science/hal-03485426v1>**

Submitted on 16 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-SA 4.0 - Attribution - ShareAlike - International License

# Dépôts et pratiques symboliques dans l'établissement aristocratique gaulois de Varennes-sur-Seine, la Justice (Seine-et-Marne)

Jean-Marc SÉGUIER\*, Ginette AUXIETTE\*\* et Fabien PILON\*\*\*

---

**Mots-clés.** Banquet, fibule, rite, second âge du Fer, Sénons, statère, viande.

**Résumé.** La fouille de la ferme gauloise de la Justice à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) a révélé un ensemble de structures et de mobilier qui situent l'établissement dans un contexte aristocratique. Trois dépôts, localisés au cœur de l'habitat et dans le fossé d'enceinte, se singularisent par leur agencement et leur composition. Les deux premiers, implantés dans des puits factices, correspondent d'une part à une grande quantité de viande de porc et de bœuf enfouie dans un coffre et, d'autre part, à une fibule en argent isolée. Le dernier est un dépôt de statères.

*L'analyse de ces ensembles, la restitution des gestes et la prise en compte d'autres éléments (couteau à manche aviforme, fagot d'objets métalliques, restes humains secs...) les inscrivent dans la sphère des manifestations à caractère symbolique et d'ordre privé. Ces dernières semblent avoir été l'apanage d'une frange privilégiée de la population dont tout semble indiquer qu'elle a exercé un contrôle économique sur le confluent Seine-Yonne via l'association entre l'établissement rural et l'agglomération voisine du Marais du Pont. Les données permettent de souligner l'interaction entre l'idéologie fondée sur l'appropriation de la terre et le contexte social qui servent de support au discours symbolique.*

## Deposits and symbolic practices in the Gallic aristocratic settlement of Varennes-sur-Seine, la Justice (Seine-et-Marne)

**Keywords.** Feast, fibula, Ritual Practice, Late Iron Age, Senones, Stater, Meat.

**Abstract.** The excavation of the Gallic farm of La Justice, located in Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), revealed a series of structures and material goods that indicate the settlement belonged to an aristocratic milieu. Three deposits, located in the heart of the settlement and in the enclosure ditch, stand out for their layout and composition. The first two, deposited in mock wells, include, on the one hand, a large quantity of pork and beef buried in a wooden chest and, on the other hand, an isolated silver fibula. The third deposit consists of a collection of staters. The analysis of

*these assemblages, including the reconstruction of the generative gestures and consideration of the other elements (a knife with a bird-shaped handle, a bundle of metallic objects and skeletal human remains) suggest that they belong within the sphere of private, symbolic proceedings. These deposits appear to have been the product of a privileged fringe of the population, which would have exercised economic control over the Seine-Yonne confluence by virtue of the association between the rural establishment and the neighboring urban center of Marais du Pont. The data allow us to highlight the interaction between land ownership ideology and the social context upholding the symbolic rhetoric.*

---

\* UMR 7041 ArScAn, équipe Archéologie de la Gaule et du Monde antique ; Inrap Centre-Île-de-France, 56 boulevard de Courcerin, F-77183 Croissy-Beaubourg. Courriel : jean-marc.seguier@inrap.fr

\*\* UMR 8215 Trajectoires, de la Sédentarisation à l'État ; Inrap Hauts-de-France, Centre archéologique de Soissons, 3 impasse du commandant Gérard, F-02200 Soissons. Courriel : ginette.auxiette@inrap.fr

\*\*\* Association La Riobe, UMR 7041 ArScAn, équipe Archéologie de la Gaule et du Monde antique. Courriel : fabien.pilon@outlook.fr

## CADRE ET PROBLÉMATIQUES

Répondant aux sources antiques qui décrivent les Gaulois « plaçant la religion au centre de toute chose » (Brunaux 1996 ; 2006), l'archéologie du second âge du Fer a permis de mettre en évidence des pratiques rituelles des plus variées, montrant que les dévots gaulois ne devaient guère se différencier de leurs contemporains polythéistes, de culture italique notamment. La manifestation la plus éclatante réside, bien entendu, dans le sanctuaire, lieu d'exercice par excellence de la vie religieuse et, plus largement, des pratiques d'ordre symbolique<sup>1</sup>.

L'étude archéologique des sanctuaires révèle, de leur organisation au geste de dévotion le plus humble, des rituels complexes. Elle souligne aussi toute l'ambiguïté de la documentation. À bien des égards, les vestiges matériels qui y sont relevés ne se différencient pas forcément de ceux que livrent les habitats. Ils se résument le plus souvent à des fossés, à des fosses tantôt vides, tantôt comblées de dépôts primaires ou secondaires, à des aires d'épandage résultant de la vidange des espaces consacrés puis constituées de remblais... (Arcelin, Brunaux dir. 2003 ; Poux 2008 ; Poux, Demierre dir. 2015). Précisément, la structuration de l'espace (enclos, *temenos*...), la nature des dépôts, l'identification de gestuelles répétitives, la spécificité des assemblages de mobilier, la nature de ces derniers, leur traitement (miniaturisation, destruction...) et leur agencement distinguent les assemblages rituels des déchets profanes.

Par le subtil mélange qu'il propose, entre discours idéologique, dimension socio-économique et univers religieux, le repas de commensalité – dont la finalité est d'assoir et de légitimer des lignages placés au sommet de hiérarchies sociales complexes (Brunaux 2002) – doit être compris comme l'une des manifestations les plus abouties de l'univers symbolique laténien. Dans sa dimension archéologique, ce repas, toujours précédé d'un sacrifice, ne se distingue pourtant guère des activités liturgiques (Poux, Foucras 2008). D'ailleurs, vouloir distinguer le repas de commensalité du banquet rituel (Von Nicolai 2016) semble, au regard du seul registre archéologique, un exercice délicat, sinon vain. Ainsi, au-delà des incertitudes, comme l'existence envisagée (Arcelin, Gruat 2003 ; Poux 2004) ou niée (Fichtl 2013a) de sites spécifiquement dédiés, l'archéologie du banquet se révèle à son tour ambiguë, d'autant que le partage de victimes sacrifiées entre les convives, ou entre les hommes et les divinités, présente d'étroites analogies avec le banquet funéraire (Lambot *et al.* 1994 ; Méniel 2001 ; Metzler, Gaeng dir. 2009). La porosité, maintes fois soulignée, entre sphère politique et univers religieux est ici prégnante.

En parallèle à ces domaines dont la documentation ne cesse de s'étoffer, une autre composante des pratiques à caractère symbolique figure désormais au registre archéologique. La fouille de bien des établissements ruraux, agglomérations ouvertes et *oppida*, met en effet en évidence des structures, des assemblages d'artefacts, des dépôts organisés et codifiés de restes humains ou animaux ou de mobiliers divers, traduisant des gestuelles répétitives qui ne paraissent ni réductibles aux seuls aménagements

domestiques ou artisanaux, ni en rapport avec la production et la consommation dans leur dimension économique – agriculture, élevage, artisanat, échange... (Dedet, Schwaller 1990 ; Cunliffe 1992 ; Lambot, Méniel 2000 ; Arcelin, Brunaux dir. 2003 ; Poux 2004 ; Séguier, Delattre 2005 ; Bataille, Guillaumet dir. 2006 ; Gransar *et al.* 2007 ; Von Nicolai 2016 ; Auxiette, Desenne dir. 2017). La difficulté que soulèvent ces traces tient à ce qu'elles prennent place au sein de l'espace domestique et qu'elles ne se différencient parfois des rejets ordinaires que par une composition ou un agencement particulier et qu'elles se manifestent sur des supports des plus banals (faune, céramique, métal, monnaie...). D'ailleurs, leur dévolution visant notamment à inscrire le quotidien dans un système de représentation, il n'y a rien d'étonnant à ce que leur aspect soit des plus triviaux (un cochon, une fibule, un pot...), l'ambiguïté des vestiges ayant d'ailleurs été maintes fois soulignée (Kaenel, Carrard 2007). La lisibilité de ces ensembles et l'interprétation que l'on peut être tenté d'en faire dépend donc de la qualité de leur enregistrement, l'archéologie ne pouvant plus se contenter du flou qui entoure bien des découvertes anciennes (des lots monétaires, par exemple).

Si l'existence d'aires cultuelles et de dépôts rituels au sein des habitats groupés (*oppida*, agglomérations ouvertes) semble acquise partout en Gaule (Arcelin, Brunaux dir. 2003), ces vestiges sont plus discrets en contexte rural, à de notables exceptions, dont les sanctuaires privés de Montmartin (Oise) ou de Paule (Côtes-d'Armor) (Brunaux, Malagoli 2003 ; Ménez dir. 2020). En dehors de quelques dépôts métalliques (Bataille, Guillaumet dir. 2006) et de silos<sup>2</sup> où restes humains et animaux occupent une place centrale (Delattre *et al.* 2018) – et auxquels ont été consacrées des synthèses régionales ou thématiques<sup>3</sup> –, on ne dispose guère de monographie consacrée à ce type d'assemblage, tout au moins en Gaule septentrionale et pour la fin de l'âge du Fer. Il est donc difficile de dresser un état des lieux, plus encore d'établir une typologie permettant de dépasser l'anecdote. Afin de sortir de cette impasse, il semble nécessaire de présenter des faits et ainsi d'offrir à la recherche de nouveaux paradigmes. L'établissement de la Justice à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), occupé aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s., a précisément livré trois ensembles et divers autres documents relevant de cette catégorie qui permettent de souligner la pluralité des configurations (structures, gestes, artefacts) et donc des pratiques<sup>4</sup>.

## L'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTICE AUX II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> S. AV. J.-C.

### LE SITE DANS SON CONTEXTE

Fouillé en 2007, préalablement à la construction d'un centre commercial, le site de la Justice est localisé dans la plaine alluviale de la Seine, à 2,5 km au sud de la confluence entre le fleuve et l'Yonne, en rive gauche de celle-ci (Séguier 2013a) (fig. 1).

2. Les silos sont d'ailleurs aussi souvent situés au milieu des champs que dans les habitats proprement dits.

3. Voir notamment les contributions rassemblées dans Bataille, Guillaumet dir. 2006 ; Barral *et al.* 2007 ; Kaurin *et al.* dir. 2015.

4. Sauf mention contraire, toutes les dates exprimées s'entendent av. J.-C.

1. La rédaction de cet article a bénéficié du soutien de la Direction scientifique et technique de l'Institut national de recherches archéologiques préventives ; J.-M. Séguier remercie Antide Viand qui l'a autorisé à exploiter son étude préliminaire du mobilier métallique.

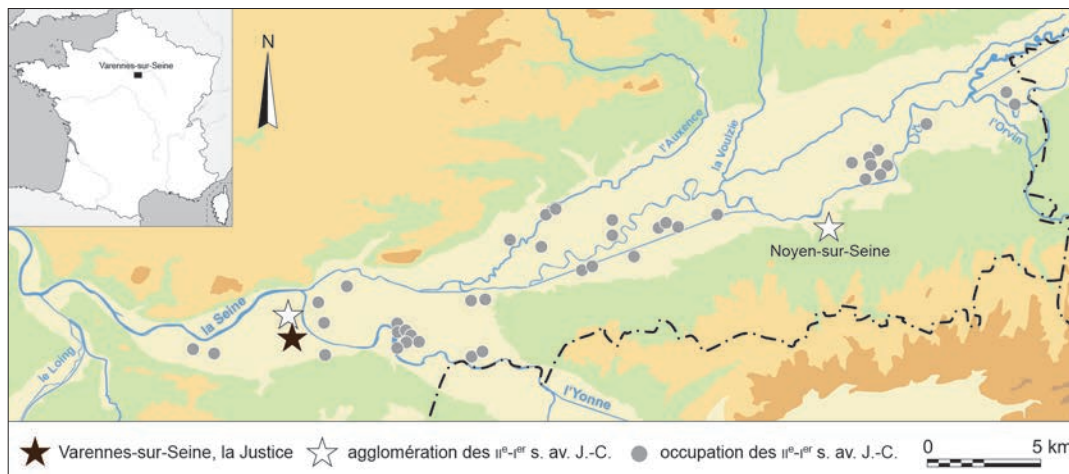


Fig. 1 – Localisation du site dans le contexte local des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (DAO : P. Pihuit, J.-M. Séguier, Inrap).

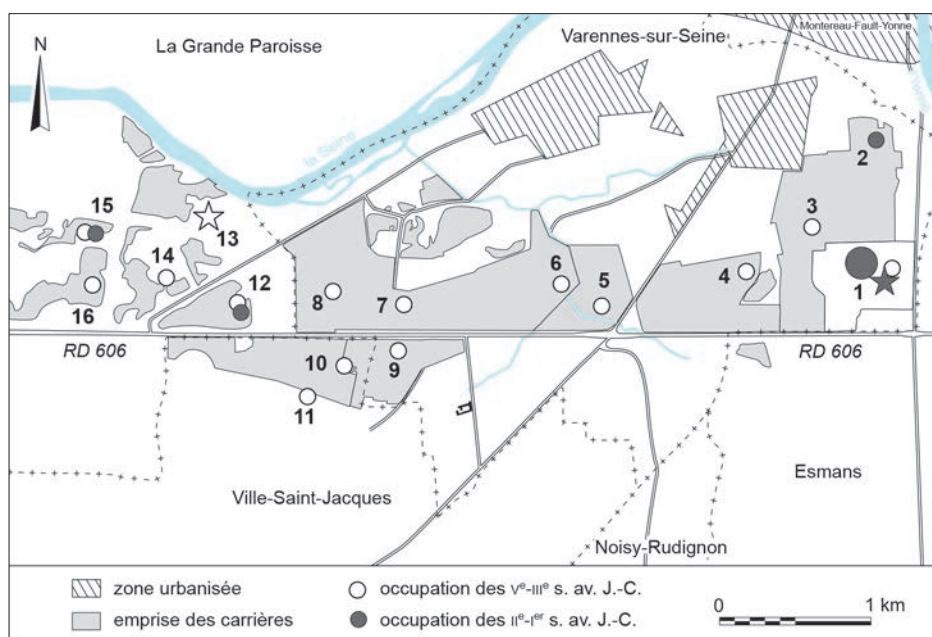


Fig. 2 – Localisation du site dans le cadre de l'occupation de la plaine aval d'interfluve Seine-Yonne au second âge du Fer. Cercle : installation domestique ; étoile : ensemble funéraire. Commune de Varennés-sur-Seine (Seine-et-Marne) : 1, la Justice ; 2, le Marais du Pont ; 3, le Grand Marais ; 4, Beauchamp ; 5, le Marais du Colombier ; 6, Proche le Marais du Colombier ; 7, le Marais de Villeroy ; 8, le Marais des Rimelles ; 9, Volstin. Commune de Ville-Saint-Jacques : 10, le Fond des Vallées ; 11, Bois d'Échalas. Commune de La Grande-Paroisse : 12, les Rimelles ; 13, Pincevent ; 14, Pièce de Pincevent ; 15, Pièce des Loges ; 16, les Sureaux (DAO : P. Pihuit, J.-M. Séguier).

La connaissance du peuplement de ce secteur géographique bénéficie de l'extraction industrielle des granulats et de la mise en place d'un programme d'archéologie préventive dans les années 1970-1980, à l'origine de multiples interventions. La prise en compte des quelque 3 000 ha que totalisent ces emprises et divers autres aménagements a permis de mettre au jour de nombreux témoins d'occupations diachroniques parmi lesquels la Protohistoire est particulièrement bien représentée, notamment le second âge du Fer (Séguier *et al.* 2010).

Des installations des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. ont été reconnues sur une quarantaine de sites (fig. 1), essentiellement des établissements ruraux. Presque toujours délimités par un enclos quadrangulaire

(Séguier 2011), ceux-ci témoignent de dynamiques d'occupation étroitement conditionnées par le milieu. En effet, les installations des zones basses et instables du fond alluvial de la Seine sont de courte durée, ce qui induit des délocalisations de l'habitat, alors qu'une plus grande longévité caractérise les implantations situées sur les terrasses (Nouvel *et al.* 2009). La seule agglomération actuellement fouillée, celle du Marais du Pont à Varennés-sur-Seine, est localisée à 500 m au nord du site de la Justice, une autre étant pressentie à Noyen-sur-Seine, probablement en relation avec un sanctuaire (Séguier 2011). Quelques sépultures, parfois installées au sein d'ensembles funéraires antérieurs (Séguier, Louesdon 2020), complètent ce panorama.

Un focus sur la zone située à l'aval du confluent Seine-Yonne permet de préciser l'évolution de la gestion de l'espace. Si le maillage des installations des <sup>v<sup>e</sup>-iii<sup>e</sup></sup> s. est dense (fig. 2), la rareté des éléments structurants (bâtiments, clôtures...) ne permet guère de comprendre l'organisation des habitats. Ceux-ci se résument à des semis de fosses et de silos assortis de quelques greniers comme au Bois d'Échalas à Ville-Saint-Jacques (Seine-et-Marne), au début du <sup>iv<sup>e</sup></sup> s. (Séguier *et al.* 2008). Néanmoins, celui du Marais du Colombier, daté du début du <sup>iii<sup>e</sup></sup> s., comporte une cour autour de laquelle se distribuent diverses aires d'activité (Séguier *et al.* 2009). Cette ferme semble intégrer un réseau d'établissements distants de 300 à 600 m selon un schéma qui n'est pas sans rappeler celui observé en plaine de Caen à la même époque (Besnard-Vauterin *et al.* 2016). Plusieurs silos et fosses isolés accueillant des dépôts de mobilier (bandages de roues, armes, parures, meules...) et des restes humains et/ou animaux s'intercalent entre les unités d'exploitation (Séguier, Delattre 2005). À l'inverse, la plaine située en amont du confluent semble réservée à quelques batteries de silos de plein champs et au domaine funéraire (*ibid.*), traduisant peut-être une gestion différenciée et centralisée du territoire, comme dans la vallée de l'Aisne à la même époque (Gransar 2002).

Les modalités de gestion de la plaine aval changent radicalement dès le début du <sup>i<sup>e</sup></sup> s., le nombre d'établissements subit en effet une réduction drastique (fig. 2). La création, peut-être vers la fin du <sup>i<sup>e</sup></sup> s., de l'agglomération du Marais du Pont, centre artisanal et commercial de premier plan dans l'espace socio-économique sénon (Séguier 1996 ; 2002 ; Séguier *et al.* 2019 ; Viand, Séguier 2019), polarise l'occupation, de sorte que ne subsistent plus que deux établissements ruraux et des traces agraires dispersées. Tout se passe comme si les terres étaient alors accaparées par les élites locales dans le cadre d'une organisation centralisée. En outre, il semble que l'actuelle RD 606 dont le tracé reprend celui de l'itinéraire qui reliait Sens/*Agedincum* à Paris/*Lutetia*, pérennise un cheminement protohistorique (Séguier 2013a).

## L'ÉTABLISSEMENT : ORGANISATION ET ÉVOLUTION AUX <sup>ii<sup>e</sup></sup> ET <sup>i<sup>e</sup></sup> S. AV. J.-C.

### L'ÉTAT I

L'établissement de La Tène finale est installé sur une nappe de graviers portant des lambeaux de limons tardiglaciaires<sup>5</sup>. Il succède à un enclos de forme polygonale d'environ 5 000 m<sup>2</sup> de superficie (état I), largement ouvert à l'est où il faut sans doute restituer une haie vive, et doté d'une ouverture sur le côté ouest dont la condamnation trahit des remaniements ponctuels (fig. 3). Sept bâtiments sur poteaux définissent un pôle domestique à l'est (édifice à pans coupés, dépotoirs), et un pôle probablement dédié à la conservation des récoltes à l'ouest. La morphologie de cet établissement, occupé vers 220-200 à 140-130, rappelle celle des enclos du Grand Canton et du Chemin de Sens à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), qui présentent la même lacune,

5. Quelques témoins d'occupations antérieures sont à signaler (Paléolithique supérieur, Néolithique moyen, étape initiale du Bronze final, Hallstatt ancien et début du second âge du Fer).

mais cette fois-ci sur le côté occidental (Séguier 2011 ; 2013b). La ferme de l'état I a été méthodiquement détruite afin de mettre en place l'établissement qui lui succède : les talus ont été arasés, des remblais massifs venant combler les fossés<sup>6</sup>.

## LES ÉTATS II ET III

### Organisation

La morphologie et l'ampleur du nouvel établissement (état II) témoignent d'un projet radicalement différent et, assurément, d'un changement de statut perceptible dans tous les domaines.

Même s'il comporte des lacunes en raison de destructions occasionnées par une carrière au nord et des limites de la prescription au sud et à l'ouest, le plan, dans lequel il est possible de reconnaître un ensemble monumental aligné dans le sens nord-sud composé d'espaces alignés – E2, E3 – et juxtaposés – E4, E5 et E6 – (fig. 3), intègre le groupe des enclos à cours multiples (Cony 2016). Au vu de ses dimensions et de son organisation, l'établissement de la Justice se rapproche des grands établissements aristocratiques préfigurant les *villae* à pavillons multiples alignés (Ferdrière *et al.* 2010), dont l'un des meilleurs exemples pour la fin de l'âge du Fer est celui des Perrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret) (Fichtl 2013b ; 2016).

L'enclos principal E2, à vocation résidentielle et constituant le cœur des activités relevant de la sphère des représentations sociales étudiées ici, est de forme sub-trapézoïdale et occupe une superficie de l'ordre de 3 500 m<sup>2</sup>. Il est délimité par le fossé 1406, large de 1,80 à 4 m et profond de 0,70 à 1,20 m, au remplissage complexe témoignant de plusieurs réfections. Le comblement de celui-ci et la distribution des structures permettent de restituer un talus interne (fig. 3, vignette). Deux accès sont localisés au milieu des côtés oriental (simple interruption) et méridional (ponceau et porche), le second permettant d'accéder à la vaste cour rectangulaire E3.

Celle-ci est délimitée par les fossés 1000 et 1389, larges de 1,50 à 2,50 m et profonds de 0,70 à 1 m qui se greffent sur E2 de la même manière que dans l'enclos de Herblay-sur-Seine (Val-d'Oise), au lieu-dit les Fontaines (Valais 1995).

Ces fossés ayant été reconnus lors du diagnostic au-delà de l'emprise fouillée sur au moins 382 m de long (fig. 4), la cour E3 est en réalité une esplanade étroite dont la surface est estimée au minimum à 3,6 ha de superficie. Si, comme il est permis de le supposer, les fossés de E3 se prolongeaient jusqu'à la voie antique fossilisée par la RD 606 et dont un fossé bordier a été observé en diagnostic, l'esplanade atteindrait 610 m de long et couvrirait 5,8 ha. Cet espace semble avoir eu une double vocation : contribuer à la monumentalisation de l'établissement en créant une perspective passant par le porche UA26, intégré au talus (fig. 3), et accueillir un certain nombre d'activités liées à la production.

Le dispositif est complété à l'ouest par les cours E5 et E6, peu documentées (espaces agraires ?), séparées par le fossé 1405 (fig. 3). La prise en compte des données du diagnostic permet de reconnaître à l'ouest un fossé distant de 98 m (soit la largeur de la cour E3) du fossé 1389, auquel il est parallèle (fig. 4).

6. On ne reviendra plus sur l'état I par la suite.

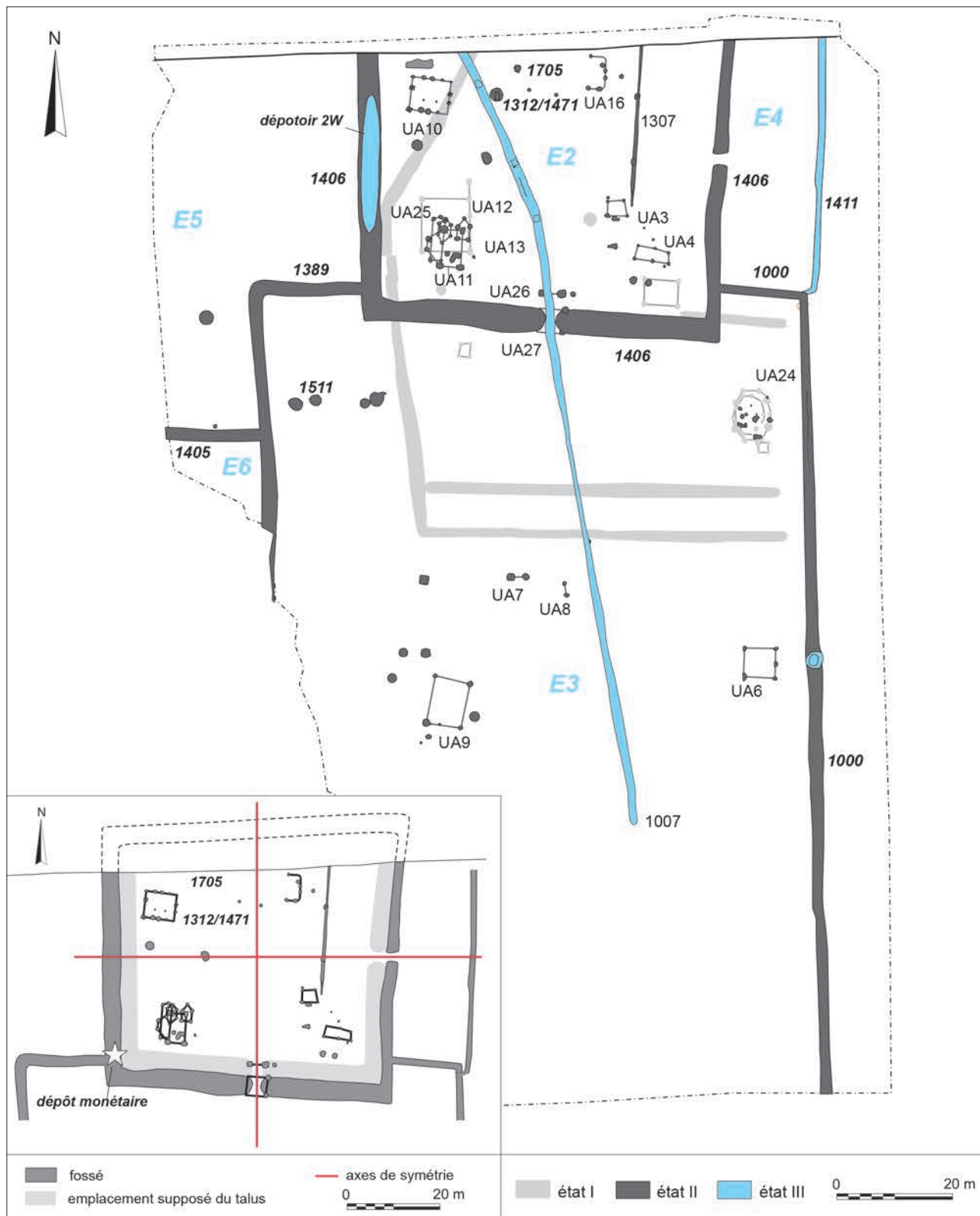


Fig. 3 – Plan de l'établissement à la fin de l'âge du Fer. En vignette, interprétation globale ; en gras-italique, les ensembles étudiés dans l'article (DAO : P. Pihuit, J.-M. Séguier).

L'emprise de l'espace E6 pourrait alors être comparable à celle de E3. Le côté nord ayant été détruit, il n'est pas possible de savoir si la cour E5 se refermait sur l'enclos E2 ou à l'arrière de celui-ci, comme à Batilly-en-Gâtinais.

Quoi qu'il en soit, cet ensemble, constitué de grandes lanières, a pu atteindre 6 à 11 ha de superficie, voire davantage.

Il paraît conçu comme tel dès le début de l'état II (vers 140/130), tout au moins l'ensemble E2/E3.

Des ajouts tardifs (état III, vers 50-30) sont ponctuellement venus modifier cet ordonnancement (fig. 3). Le fossé 1411 se greffe sur le fossé 1000 au nord pour délimiter un espace E4, alors qu'est aménagé le caniveau 1007, doté de regards quadrangulaires,

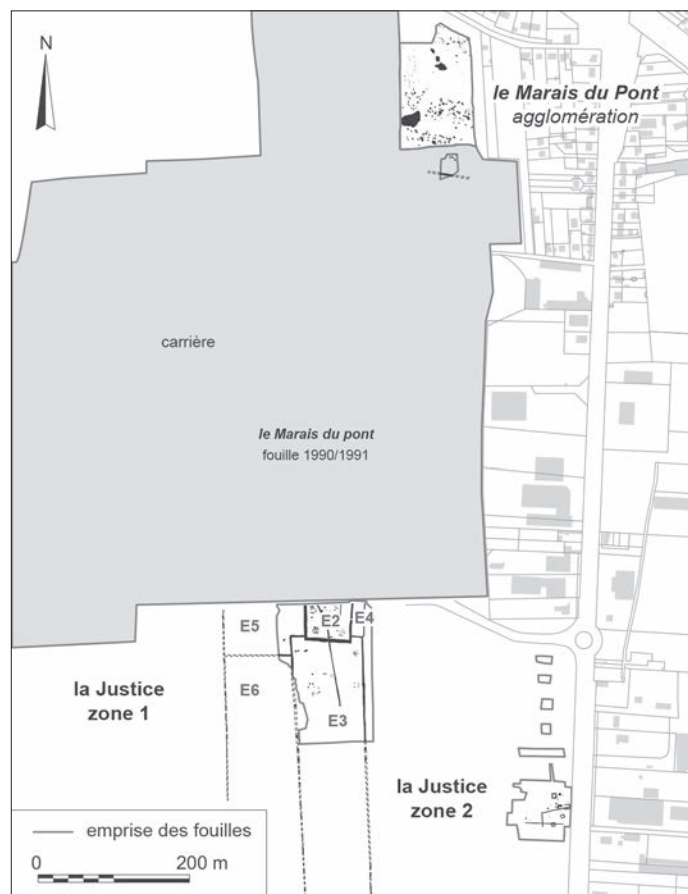


Fig. 4 – Plan simplifié du pôle aristocratique de la fin de l'âge du Fer. En tâche de fond, le parcellaire contemporain. En zone 1, l'établissement aristocratique et parcellaire de la Justice ; en zone 2, son ensemble funéraire (DAO : P. Pihuit, J.-M. Séguier).

qui traverse l'enclos E2 de part en part pour aboutir dans une vaste dépression au beau milieu de la cour E3<sup>7</sup>.

### Équipements, activités et statut social

Deux axes passant par les accès définissent l'organisation interne de l'enclos E2 (fig. 3, vignette), celle-ci n'étant pas sans rappeler celle d'autres enclos de l'âge du Fer dont celui de la Voie Neuve, à Bazoches-lès-Bray (Seine-et-Marne) (Gouge, Séguier 1994). Chaque quartier répond à une fonction spécifique, identifiée dans trois cas : habitation dans le quart nord-ouest (bâtiment UA10), stockage dans les quarts sud-ouest et sud-est (bâtiments UA11, 12, 13 et 25 ; bâtiments UA3 et 4), alors que la fonction du dernier quart est incertaine (la palissade 1307 n'est d'ailleurs pas datée). En dehors des constructions, on ne compte qu'un puits et cinq modestes fosses parmi lesquelles figurent deux des dépôts étudiés ici.

Moins dense, l'occupation de la cour E3 comporte deux bâtiments alignés le long du fossé 1000 (UA6 et 24), dont une forge (UA24) (fig. 3) et, en symétrie sur le côté ouest, quatre puits dans un secteur affecté par une importante pédogénèse et

7. Un établissement rural gallo-romain occupe une partie de l'espace E3 sans toutefois avoir empiété sur l'enclos E2, sauf ponctuellement à la hauteur du fossé 1406 ; par ailleurs, il n'existe pas de lien direct entre l'établissement laténien et celui d'époque romaine, ce dernier n'étant pas occupé avant la période flavienne, donc après environ un siècle d'abandon (Séguier 2013a).

qui semble avoir été réservé à la stabulation du bétail – parcage temporaire ? – dans l'angle nord-ouest, ainsi que le bâtiment UA9. Des aménagements complémentaires se situent dans l'axe de la cour (UA7 et 8, modestes fosses). Au sud du bâtiment UA9, l'espace est occupé par une vaste dépression.

Cette organisation ne semble pas remise en cause au cours de l'état III, comme le suggère l'important dépotoir domestique installé dans le fossé 1406 (fig. 3), même si un puits est creusé sur le tracé du fossé 1000 sans doute déjà pour partie comblé.

L'économie de l'établissement est renseignée par un très abondant mobilier<sup>8</sup>, surtout concentré dans le fossé 1406 et, à un moindre degré, dans le fossé 1000, mais aussi par les écofacts. Les carporesses, nombreux dans le fossé 1000, révèlent une agriculture spécialisée dans la production des blés nus, donc de céréales panifiables. Avant la Conquête, ceci est l'apanage d'un très petit nombre de sites du Nord de la Gaule sur lesquels sont par ailleurs identifiées des élites sociales (Zech-Matterne *et al.* 2009). Les autres plantes reconnues (*cerealia* sp., orge, millet, lentille, pois) sont minoritaires. L'outillage agricole (Viand, Séguier 2013) se limite à 3 socs d'araire et à une dent de râteau ou de herse, alors que 3 serpettes semblent liées à l'entretien des haies ou à l'arboriculture. Ces éléments confirment, si besoin était, la vocation agricole de l'établissement.

En raison de sa quantité et de la qualité de sa conservation, la faune permet de dégager des préférences alimentaires orientées vers le porc et le bœuf, moins vers les caprinés, sous la forme de pièces de viande relativement stéréotypées. L'absence cruciale de très jeunes individus laisse supposer que les animaux n'étaient pas élevés *in situ*, mais qu'ils ont été prélevés parmi les cheptels des fermes environnantes (Auxiette, *in* Séguier dir. 2013a). L'hétérogénéité de la taille des bœufs du site de la Justice renvoie à une ou plusieurs populations exogènes ; cette singularité a déjà été mise en évidence au sein de l'agglomération voisine de Varennes-sur-Seine, le Marais du Pont (Horard-Herbin *et al.* 2000), mais aussi sur le site de Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne), à l'est de Beaumont (Séguier, Auxiette dir. 2006).

Divers éléments témoignent de la présence d'artisans au sein de l'établissement. Parmi les activités identifiées figurent la sidérurgie (réduction et forge), le travail des alliages cuivreux (déchet de fabrication de fibule), celui des textiles (2 fusaioles, 7 pesons) et peut-être la production de céramique (6 estèques).

Les autres activités relèvent de la sphère domestique et de domaines divers : travail du bois (4 haches, 3 ciseaux), arts du feu (pelle à feu), mouture, préparation de boissons fermentées et stockages divers (au moins 66 jarres).

Au-delà de la structure globale de l'établissement et des éléments énumérés ci-dessus, plusieurs catégories de mobilier traduisent la présence d'une élite socio-économique. Les amphores (190 individus, des gréco-italiques et surtout Dr. 1 italiques, mais aussi quelques Dr. 1 de Tarraconaise) représentent l'ensemble le plus important d'Île-de-France en contexte rural. Elles constituent, avec d'autres éléments, l'un des marqueurs les plus évidents du niveau économique et témoignent de la tenue répétée de repas de commensalité. Les céramiques importées

8. À titre indicatif : plus de 13 000 restes animaux, 12 500 tessons de céramique et 1 900 d'amphore, 160 entrées au catalogue des objets en métal, 25 monnaies (hors dépôt), 9 fragments de moulins rotatifs, 10 de meules à va-et-vient, 41 pièces lithiques...

(type Besançon, campanienne Boïde, peinte, cruches, parois fines, *terra nigra* précoce...) vont dans le même sens. Le harnachement équestre (mors de bride, phalère de harnais, éperon), les pièces de véhicule (clavette, fiche à œillet) et les *militaria* (agrafes de ceinturon et possibles rivets d'umbo) désignent clairement la classe des *equites*, alors que la présence d'une boucle de ceinturon en alliage cuivreux (pièce de *cingulum*) invite à identifier au moins un auxiliaire de l'armée romaine à la fin de l'occupation. Cette population recourt occasionnellement à des pratiques culinaires non traditionnelles en milieu indigène : en témoignent quelques marmites et des *patinae* qui font écho à la consommation de pain, ce dernier n'étant pas censé faire partie des habitudes alimentaires avant le Haut-Empire.

### L'ensemble funéraire

Celui-ci se développe à 350 m au sud-est de l'habitat en bordure d'un paléochenal (fig. 4). Six monuments quadrangulaires, dont deux dotés de constructions sur poteaux, deux longs fossés, cinq petites fosses et six épandages de mobilier, se développent sur au moins 3 000 m<sup>2</sup> (l'ensemble se prolonge probablement au sud et à l'est). Aucune sépulture n'a été découverte et les restes humains crémés (rares), tout comme le mobilier, proviennent surtout des fossés des monuments et des zones d'épandage où semblent avoir été déversées des vidanges de bûchers. Divers dépôts attestent également de la pratique de rites de commémoration. L'amphore constitue la plus grande part du matériel (plus de 4 000 restes pour 117 Dr. 1 italiques et une amphore à salaisons de Bétique). Ce matériel indique un niveau social comparable à celui qui est mis en évidence dans l'habitat, ce que confirment les autres catégories de mobilier parmi lesquelles figurent un statère globulaire usé et entaillé, de la vaisselle campanienne et deux pièces d'armement. Les restes de faune, crémés ou non, sont presque inexistantes. Un autre trait remarquable réside dans l'usage de monnaies dans les pratiques funéraires (43 potins et bronzes), mais celles-ci ne présentent aucune trace d'exposition au feu. L'ensemble paraît n'avoir fonctionné qu'au I<sup>er</sup> s., tout au moins dans les limites de la fouille.

### Le pôle aristocratique de Varennes-sur-Seine

Au vu de son emprise, de son organisation, des activités et du statut de ses occupants, l'établissement de la Justice apparaît comme le siège d'un domaine dont la prospérité transparaît, notamment, au travers d'une consommation hors norme. Son économie semble se rapprocher de celle d'une *villa* au point qu'une telle identification n'est sans doute pas usurpée, comme le suggère Stephan Fichtl à propos du site des Perrières à Batilly-en-Gâtinais et de quelques autres établissements au statut particulier (Fichtl 2016). D'ailleurs, l'agriculture orientée vers les blés nus tend ici probablement vers la production de surplus, sinon vers une agriculture spéculative, plus qu'elle ne satisfait la seule autoconsommation (Zech-Matterne 2013).

Ce modèle expliquerait la proximité de l'agglomération du Marais du Pont, située à 500 m (fig. 4), configuration rarement signalée, mais toutefois connue à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) où l'établissement des Étommelles est implanté à 500 m au sud de l'*oppidum* (Hénon *et al.* 2012). La vitalité de l'agglomération du Marais du Pont repose sur une importante production

artisanale (sidérurgie, travail des alliages cuivreux, orfèverie, tissage, tableterie, céramique...), mais aussi sur le commerce d'animaux sur pieds, de vin, de vaisselle... (Séguier 1996 ; 2002 ; 2013c ; Horard-Herbin *et al.* 2000 ; Séguier *et al.* 2019 ; Viand, Séguier 2019). L'hypothèse, récemment proposée, d'un atelier monétaire localisé sur ce site, repose sur la concentration de certaines émissions de bronzes à l'oiseau et sur la découverte d'un flan monétaire lors des fouilles réalisées en 1993 sur l'agglomération du Marais du Pont (Foucray, Bulard 2020, p. 414-420). Même si l'on ne dispose pas encore d'indice probant de l'existence de l'agglomération avant la fin du I<sup>er</sup> s., les trajectoires des deux sites paraissent étroitement liées, au point qu'ils livrent les mêmes indices de diversité d'origine des animaux consommés, les mêmes équipements de cavalerie, la même empreinte de l'armée romaine, les mêmes pratiques alimentaires de type italique et qu'ils sont tous deux désertés au seuil de la période augustéenne. Il est donc vraisemblable que les deux entités étaient liées l'une à l'autre, leurs économies étant interdépendantes et complémentaires, pour former un pôle aristocratique autour duquel devaient graviter diverses fermes du confluent Seine-Yonne.

La question de la nature de ce lien est complexe, mais, à l'instar de ce qui a été proposé pour le territoire trévire (Metzler 2002), il est tentant de voir dans l'établissement de la Justice le siège d'une aristocratie résidant à la campagne tout en ayant la haute main sur les affaires de l'agglomération en matière d'économie, de politique et de religion, voire de justice. Il faut sans doute alors voir dans ce pôle aristocratique une place centrale autour de laquelle étaient organisées une large portion du territoire centré sur le confluent Seine-Yonne et, au-delà, une partie de la moyenne vallée de la Seine. On tend désormais à identifier ce type d'entité à un *pagus* (Fichtl 2006 ; Fernández-Götz 2013) dans lequel il semble possible de voir, ici, un segment de l'espace socio-politique sénon. L'originalité du modèle tient à l'intervention d'un binôme et non du seul habitat groupé. Est-ce dû au fait que ce dernier est une agglomération ouverte et non un *oppidum* ? Bien que l'on manque de données pour explorer cette piste plus avant, les exemples du Titelberg (Luxembourg) et de Villeneuve-Saint-Germain invitent à répondre par la négative<sup>9</sup>. D'ailleurs, le dernier état d'occupation du site de Paule, où une agglomération se développe dans une enceinte et autour d'une résidence aristocratique fondée aux VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. (Ménez dir. 2020), montre que l'origine des agglomérations de La Tène finale obéit à des modèles dont on commence à peine à saisir la diversité.

## LES DÉPÔTS À CONNOTATION SYMBOLIQUE

### LA FOSSE 1471 ET LE DÉPÔT 1312

#### LA STRUCTURE

Situés à 8 m à l'est du pignon oriental du bâtiment UA10 (fig. 3), la fosse 1471 et le dépôt 1312 sont étroitement imbriqués : fs. 1471 constitue une structure initiale dans le comblement de laquelle a été installé le dépôt 1312 (fig. 5).

9. Il est à noter que, comme dans le cas de Varennes-sur-Seine, la création de l'établissement rural des Étommelles est antérieure à celle de l'*oppidum* (Hénon *et al.* 2012).

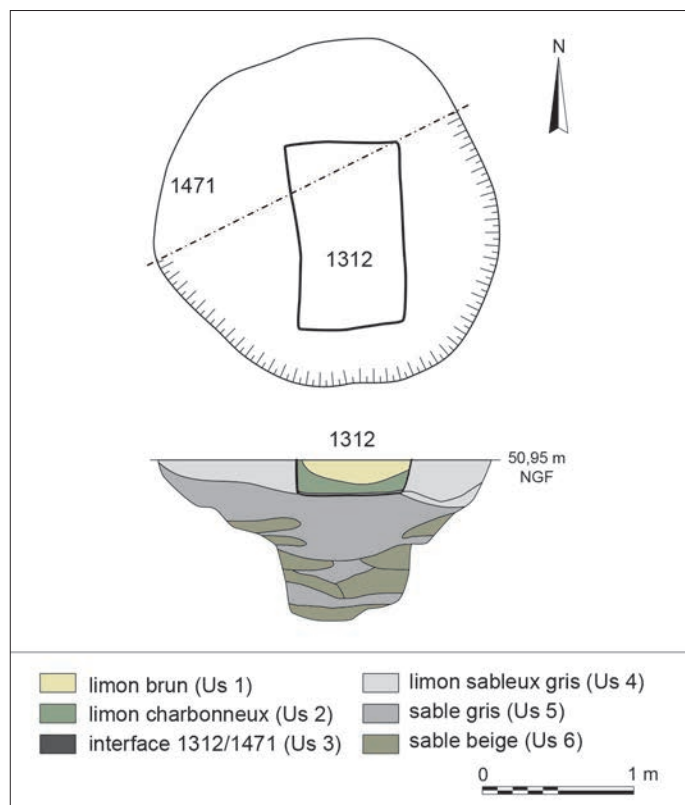


Fig. 5 – Plan et coupe de la structure 1312-1471 (DAO : P. Pihuit).

La fosse est constituée d'un petit puits cylindrique de 0,90 m de diamètre et 1,05 m de profondeur, au fond irrégulier, qui, sous l'effet de l'effritement des parois, a acquis dans sa partie supérieure un profil tronconique et une forme arrondie (2,40 m de diamètre) (fig. 5). Toute la partie basse est comblée de lentilles alternées de sable beige (substrat : Us 6) et gris (substrat altéré : Us 5), issues de l'érosion d'un encaissant instable. Le colmatage final correspond à un remblai de limon sableux gris brun (Us 4). Le matériel provient du sommet de la séquence d'effondrement des parois et du remblai supérieur. Il se compose de 33 restes osseux (voir *infra*, p. 132), de 19 tessons de céramique parmi lesquels un bol, dont des fragments ont sans doute été introduits dans le comblement de la fosse 1312 lors du creusement de celle-ci, et d'un fragment de sole de foyer ou de four.

La structure 1312 consiste en une fosse rectangulaire orientée nord-sud de 1 x 0,80 m et de 0,30 m de profondeur, installée à l'aplomb de la partie en puits de 1471 et aménagée dans son comblement. Les parois verticales et le fond plat de la fosse 1312 (fig. 5 et 6) conduisent, dans un contexte sédimentaire très meuble, à y voir le négatif d'un coffrage constitué de planches assemblées à mi-bois, à moins qu'il ne s'agisse d'une caisse enfouie à cet endroit<sup>10</sup>. Le remplissage et l'abondant matériel piégé à l'intérieur rendent compte de la mise en place du coffre et de son contenu. L'interface entre 1471 et 1312 (Us 3) est un niveau d'un centimètre d'épaisseur de limon sableux gris clair, où ont été recueillies quelques esquilles osseuses calcinées, en provenance sans doute du niveau sus-jacent, et 9 tessons de céramique, dont les restes du bol signalé ci-dessus.

10. Les deux hypothèses étant aussi recevables l'une que l'autre, on désignera ce réceptacle sous le terme de « coffre » dans la suite du texte sans préjuger de la nature exacte de celui-ci.



Fig. 6 – La Justice à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) : la structure 1312 en cours de fouille (cliché : C. Valero, Inrap).

Au-dessus figure une couche de limon sableux brun foncé cendreux et charbonneux dans laquelle se trouvait l'essentiel du matériel (Us 2). Celui-ci correspond à un assemblage dense de restes de faune – pièces de viande et segments anatomiques –, qui tapissaient le fond et les parois du coffre (fig. 6), associés à quelques restes osseux dépareillés (rejets de consommation), à 30 tessons de céramique et à 5 petits éléments ferreux indéterminés. Les esquilles et petits os calcinés étaient plus nombreux contre les parois et à la base du dépôt. Ce dernier ne semble pas avoir été perturbé, ce qui suppose qu'il était protégé par un couvercle. Le comblement est scellé par une couche de limon sableux brun homogène (Us 1) qui n'a livré que quelques fragments osseux et un embout en alliage cuivreux.

En dépit de son caractère cendreux, le remplissage du coffre a livré peu d'écofacts, mais ces derniers sont représentatifs du spectre par ailleurs identifié sur le site : le blé dur (26 restes) domine ici les autres espèces cultivées que sont l'orge vêtue (4 restes) et la lentille/le pois (6 restes), alors que le prunelier est représenté par un reste seulement (Zech-Matterne 2013).

## CONSTITUTION ET ORGANISATION DES DÉPÔTS

Le corpus faunique réunit 433 ossements. Les os du comblement supérieur du coffre (Us 1) sont fragmentés et une partie s'est infiltrée dans le dépôt principal (Us 2). Ils correspondent à des rejets de consommation domestique courante, mêlant os fragmentaires de porc, de mouton, de bœuf, de chien, de poulet et

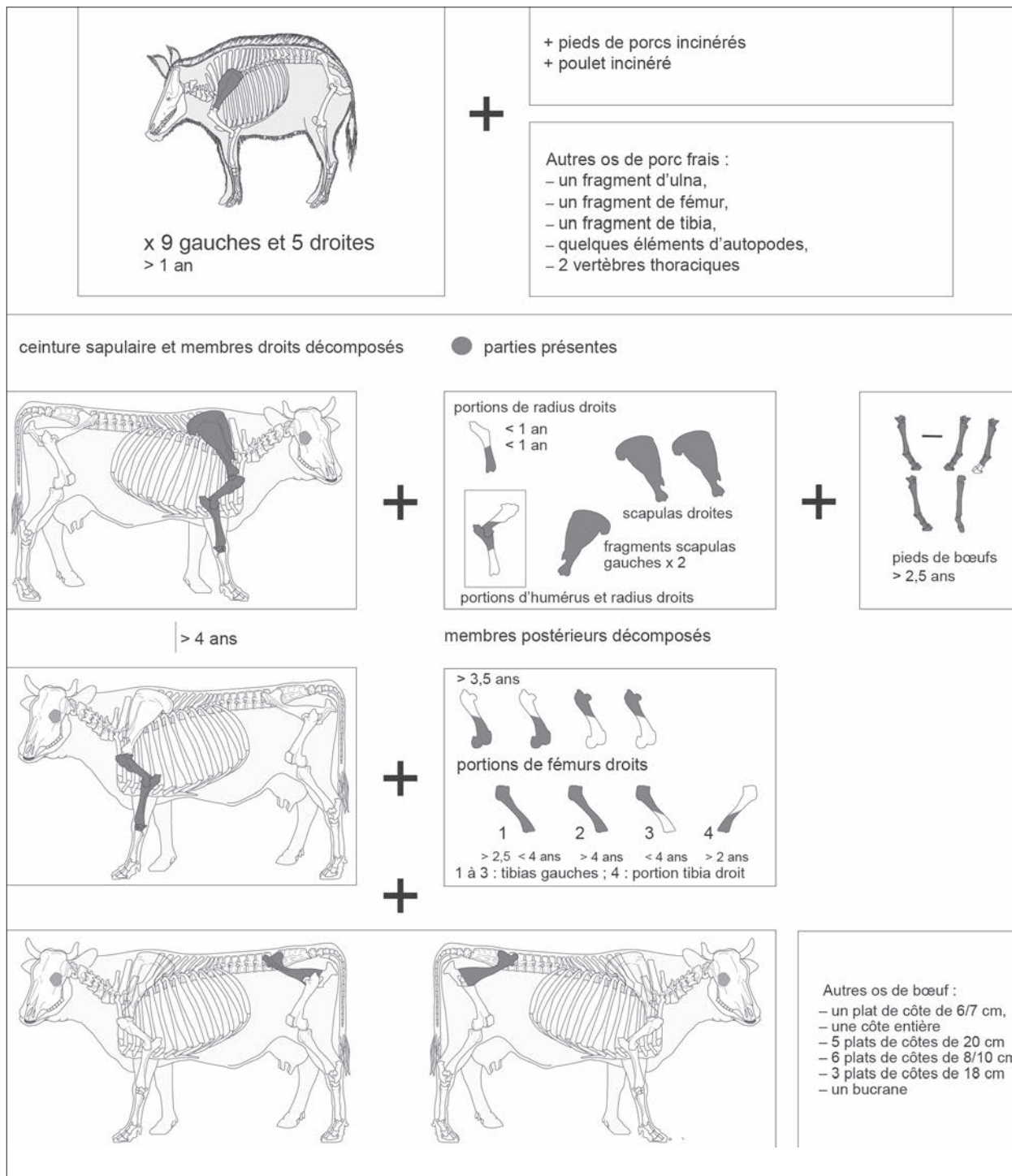


Fig. 7 – Parties anatomiques des animaux de la structure 1312 (dessin du bœuf : M. Coutureau d'après Barone 1976 ; dessin du porc : M. Coutureau d'après Lignereux, Peters 1996 ; DAO : G. Auxiette, Inrap).

de brochet. Quatre palettes droites de porc présentent un état de conservation similaire à celles de l'Us 2 (voir *infra*). L'ensemble est complété par quelques éléments de pieds de bœuf.

L'étude des éléments de l'Us 2 a mis en évidence un important lot de scapulas de porc (14 pièces, parmi lesquelles ont pu être déterminées 5 paires), auxquelles s'ajoutent deux portions de fémur et tibia et des pieds de la même espèce (fig. 7). Pour le bœuf, les morceaux de viande proviennent principalement du squelette appendiculaire : une patte antérieure complète avec la scapula en connexion, plusieurs demi-portions d'humérus et de

radius, de fémurs et de tibias, mais aussi des autopodes et des plats de côtes (fig. 7). Ces éléments sont issus d'au moins 9 porcs âgés de plus de 1 an et de 5 bœufs (2 immatures et 3 adultes), et l'on peut estimer que le potentiel en poids de viande s'approche des 200 kg<sup>11</sup>. La lecture de la surface des os n'a révélé aucun stigmate de prélèvement de la viande. Les seules traces de découpe sont matérialisées par le sectionnement en deux parties/portions des os longs (fig. 7), mais tous ne sont pas concernés.

11. Calcul effectué d'après Paris 2015.

La conservation de ces ossements n'a pas de parallèle dans la faune issue des dépotoirs mis en évidence dans les fossés 1406 (enclos E2) et 1000 (espace E3), où le matériel osseux est très fragmenté. La construction de la fosse, la nature des sédiments de comblement, la disposition des ossements et leur conservation sont autant d'indices qui amènent à considérer cet assemblage comme ne résultant pas de la consommation (un ou plusieurs repas), mais plutôt comme des pièces de viande enfouies dans le coffre. L'organisation des morceaux suggère qu'ils étaient initialement empilés les uns sur les autres (fig. 6).

En complément des os frais, 290 g de petits os calcinés de taille parfois millimétrique proviennent du sédiment où ils sont mêlés aux grosses pièces de viande de porcs et de bœufs : parmi eux figure une majorité de fragments de pieds de porcs immatures et adultes et des fragments d'os d'un poulet.

Le sédiment du comblement inférieur (Us 3) se caractérise par son aspect cendreuse contenant 19 g d'esquilles d'os calcinés, probablement des fragments de côtes de porcs, et trois os frais ayant sans doute migré depuis l'Us 2.

Les os issus d'une palette et de trois jambons de porcs auxquels s'ajoutent deux mandibules de caprinés proviennent de la fosse 1471, sous-jacente. La composition de ce dernier assemblage semble faire écho à celui de la fosse 1312.

## RESTITUTION DES GESTES

La disposition des restes osseux permet de proposer une restitution en trois temps des gestes qui ont présidé à la constitution du dépôt 1312. La première étape a consisté à mettre en place le coffre lui-même dans le remblai de colmatage du puits 1471. Les os calcinés disposés contre les parois et à la base du dépôt suggèrent que les pièces de viande fraîche ont été déposées sur un lit de restes de porc et de poulet brûlés dont une petite partie s'est déplacée à l'interface 1312/1471 lors de la décomposition du coffre. Il est impossible que ces os crémés correspondent à des déchets de consommation. L'absence de tout élément de ce type dans le comblement de la fosse 1471 et dans la partie supérieure du remplissage de la fosse 1312 montre qu'ils sont intimement liés à la première étape de mise en place du dépôt dans le coffre. La distribution des tessons de céramique coïncidant avec celle des os calcinés, il est permis d'envisager que le dépôt de viande proprement dit (deuxième étape) a été précédé par la crémation sur un bûcher d'un lot de pièces anatomiques sélectionnées (bas de patte et côtes de porc, poulet), accompagnées d'une dizaine de récipients et peut-être d'une ou deux amphores vinaires. Comme dans les sépultures protohistoriques et antiques à dépôt de crémation (Blaizot dir. 2009), une partie seulement des restes a été récoltée sur le bûcher et déposée dans le coffre. Il est tentant de mettre les carpoïstes brûlés en relation avec cette étape préliminaire ; néanmoins, leur localisation exacte dans la fosse restant imprécise, on ne saurait être catégorique. L'absence de tout reste humain parmi les os calcinés identifiables interdit de voir dans cet ensemble un dépôt lié à une crémation (*i. e.* humaine), même si les matériaux et les gestes rappellent

beaucoup ceux du registre funéraire, d'autant que la structure est localisée au cœur de l'habitat<sup>12</sup>.

La deuxième étape concerne le dépôt de viande fraîche dont la masse déposée dans le coffre est considérable. Regroupées dans un volume très contraint, les pièces de viande n'étaient pas disposées au hasard. L'agencement des os, dont une bonne partie présentait un fort pendage suivant les parois de la fosse (en particulier les épaules de porc, mais aussi une partie de celles de bœuf), était conditionné par la morphologie du coffre dont les 0,25 m<sup>3</sup> (volume restitué) contenaient ce « magma » de 200 kg de viande qui ne devait laisser la place à pratiquement rien d'autre.

La clôture du dépôt (troisième étape) est assez mal documentée. Pour d'évidentes raisons d'hygiène et de confort (proximité de deux bâtiments), le coffre devait être fermé et la fosse remblayée. Il n'est cependant pas possible de restituer avec précision l'emplacement de l'embout à figuration plastique : il a aussi bien pu figurer au sommet de l'amas de viande que sur le couvercle du coffre.

Parmi les questions soulevées figure celle de la relation entre le coffre 1312 et la fosse 1471. La fonction de cette dernière est *a priori* délicate à établir au regard des données matérielles. Néanmoins, sa morphologie initiale, celle d'un puits miniature, ne semble pas intégrer le corpus des aménagements domestiques de la fin de l'âge du Fer du secteur Seine-Yonne (il en va de même du puits factice 1705 : voir *infra*). La nature du substrat et la forme du creusement permettent d'exclure qu'il puisse s'agir d'un silo, ce type d'aménagement étant d'ailleurs inconnu en contexte rural aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. dans le secteur Seine-Yonne, à une exception près (Séguier 2011). Il ne peut s'agir d'un puits à eau puisque la base du creusement n'a pas atteint la nappe phréatique dont le niveau peut être restitué à partir des puits fouillés dans les espaces E2 et E3 (Séguier 2013a). L'élément le plus pertinent reste en fait l'emplacement du coffre 1312, à l'aplomb du creusement initial de la fosse 1471, au point que les deux structures paraissent constituer un seul et même ensemble. La composition du lot d'ossements d'animaux recueilli dans la fosse 1471 va dans ce sens puisqu'elle semble reproduire à petite échelle le stock de viande du coffre 1312 qui, dans ces conditions, n'est peut-être que l'ultime manifestation d'une série de dépôts comparables enfouis au même endroit et successivement nettoyés, à l'exception du dernier.

## MOBILIER ET DATATION

L'assemblage de céramique de 1471/1312 est dominé par la céramique tournée (NR = 35, NMI = 8). De la fosse 1471 provient un tonnelet (fig. 8, n° 4) et le bol cylindro-conique à décor ondulé (fig. 8, n° 5) remanié par la fosse 1312. Parmi la céramique tournée de 1312 figurent un pot, un bol arrondi (fig. 8, n° 6), un bol à col resserré (fig. 8, n° 7), une imitation du type Lamb. A31 (fig. 8, n° 8) et une jatte à bord rentrant (fig. 8, n° 9). La céramique non tournée fine de 1312 (NR = 21 ; NMI = 2) se limite à un pot ovoïde (fig. 8, n° 3) et à une jatte à épaulement et col évasé (fig. 8, n° 7). À l'exception des vases

12. Une dizaine d'esquilles osseuses calcinées a été recueillie dans le comblement du fossé 1406 ; aucun de ces éléments dispersés ne se rapporte à l'homme.

de 1471 (fig. 8, n<sup>os</sup> 4 et 5), presque tout ce matériel est brûlé, comme les trois fragments d'anse d'amphore italique Dr. 1 (2 individus ?). Quoique restreint et sélectionné, cet assemblage trouve de nombreux parallèles dans l'agglomération du Marais du Pont et, plus largement, dans le faciès local de La Tène D1b récente et de La Tène D2a (Séguier, Viand 2012 : annexes 30-31, p. 34-35 ; Séguier 2013a, vol. 2, p. 300-307).

L'embout en alliage cuivreux trouvé sur l'amas osseux (fig. 8, n<sup>o</sup> 1) est constitué d'une tête de bovidé figurée en ronde-bosse (L = 32 mm ; l = 30 mm ; h = 25 mm). Le style est schématisé, mais les éléments anatomiques (cornes, yeux, museau, crinière) sont reconnaissables. Complet et creux, l'objet se développe sur deux plans orthogonaux ; la partie supérieure correspond au sommet de la tête et au museau tandis que l'arrière renvoie à l'encornure et à la nuque. La technique est celle de la fonte à la cire perdue reprise par des incisions profondes pour figurer les yeux, le mufle, la crinière et le sommet de l'encolure (Viand, Séguier 2013). Les cornes sont effilées et non bouletées, ce qui distingue cette pièce de la plupart des figurations plastiques de têtes de taureau des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. comme celles de Manching (Allemagne) (Van Endert 1991, Taf. 12, n<sup>os</sup> 241 et 244), du landier miniature du Marais du Pont (Séguier 1996 ; Ginoux 2006, p. 134-138) ou de la majorité des chenets en fer (Ginoux 2006, p. 129-136).

À l'évidence, le protomé de la Justice participait d'un ensemble composite sur lequel il venait s'adapter, mais qu'il est difficile d'identifier en raison de l'absence de parallèle strict. Il n'est pas sans rappeler l'embout tubulaire muni d'un anneau de suspension de Manching, figurant un protomé de taureau et traversé par une petite tige de fer liée à sa fixation sur un manche (Van Endert 1991, Taf. 13, n<sup>o</sup> 244). Un autre élément non identifié aux dimensions comparables provient du même site (*ibid.* : Taf. 12, n<sup>o</sup> 242) ; son interprétation en tant que tête d'oiseau est peut-être à reconsidérer au vu de la découverte de la Justice car, bien que dépourvu de cornes, il présente deux cavités ayant pu accueillir de telles excroissances. La découpe orthogonale de la base interdit de voir dans le protomé de la fosse 1312 un ornement d'attache d'anse de seau, la conception de ces derniers éléments, dont ceux de Vienne (Isère) (Collectif 1983, p. 188, n<sup>o</sup> 242) ou de Nordheim (Allemagne) (Poux 2004, p. 161 et fig. 92), étant fondamentalement différente. De fait, cette disposition ne semble guère se retrouver que sur un petit embout ornithomorphe du Mont-Beuvray (Nièvre) (Collectif 1983, p. 185, n<sup>o</sup> 235). On peut sans doute écarter l'hypothèse d'une garniture de véhicule. Y voir l'extrémité d'un manche de couteau n'est peut-être pas irrecevable, mais il ne semble exister aucun équivalent en domaine celtique. Au demeurant, si un couteau a été déposé dans ou sur le coffre 1312, il ne subsisterait rien de la lame ni de la soie, ce qui ne manque pas d'étonner au regard de l'état de conservation du dépôt, sauf à imaginer un instrument désarticulé. L'absence de toute trace d'élément de fixation, de brasure ou d'oxydation de fer, invite à envisager un emboîtement à force à l'extrémité d'un objet en matériau périssable (manche ?). Enfin, il est possible d'imaginer que l'embout ait pu être intégré à une poignée composite permettant l'ouverture du coffre, sans que l'on puisse toutefois argumenter cette hypothèse. Quelle que soit la nature de cet objet, il n'est pas exclu qu'il n'en ait été conservé qu'une partie selon le principe de la *pars pro toto*.

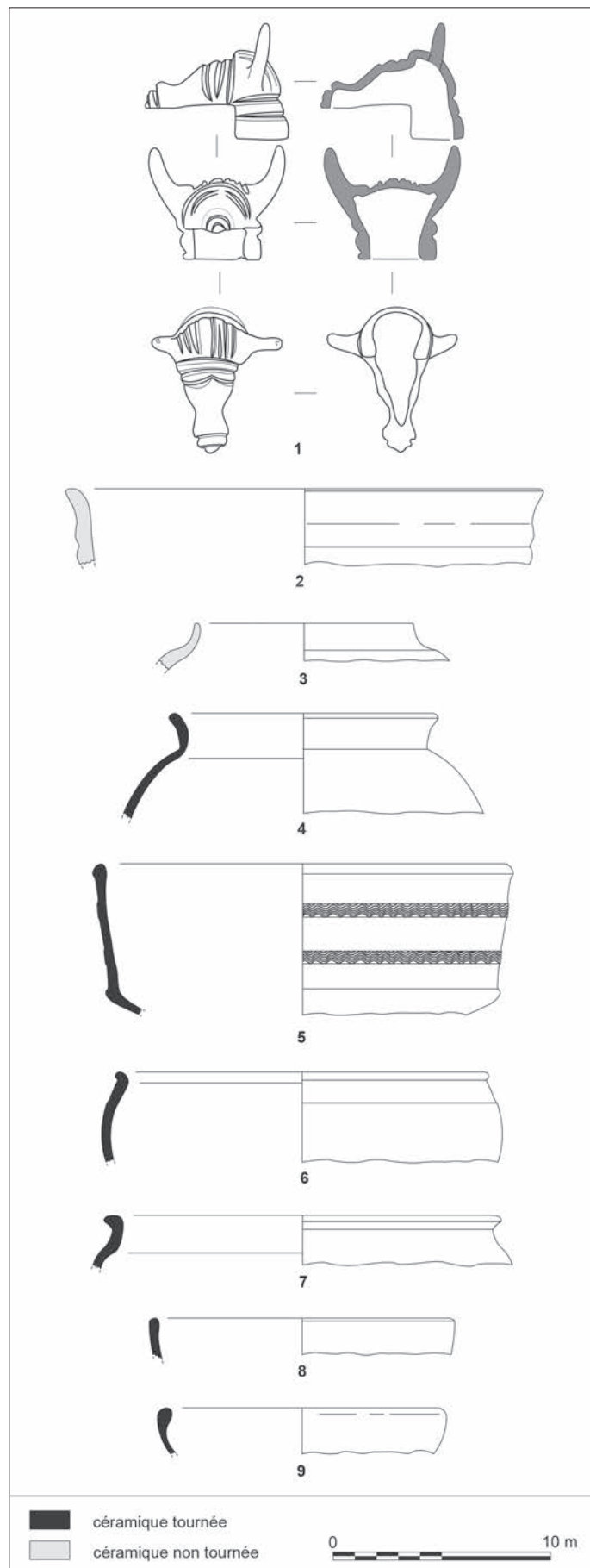


Fig. 8 – Mobilier de la structure 1312 : 1, alliage cuivreux ; 2-3, céramique non tournée fine ; 4-9, céramique tournée fine (DAO : P. Pihuit).

## INTERPRÉTATION

L'interprétation de l'assemblage 1312 repose sur un faisceau de données permettant, dans un premier temps, d'éliminer diverses pistes. Le spectre des espèces et celui des parties anatomiques, tous deux sélectionnés, mais aussi la présence de quelques connexions anatomiques strictes ou encore la faible fragmentation de la plupart des os, notamment des palettes de porc, sont incompatibles avec l'hypothèse d'une accumulation de reliefs de repas tels que les restituent les dépotoirs domestiques de la fin de l'âge du Fer – sur le site même de la Justice, par exemple. L'hypothèse d'une réserve alimentaire enfouie n'est pas plus recevable, car un « garde-manger » exclusivement rempli de viande doit être situé au-dessus du sol afin d'en isoler le contenu de l'humidité, de la vermine et des chiens. L'apport de cendres, tout de même modéré, ne suffirait d'ailleurs pas à assainir une telle structure. L'hypothèse d'un fumoir, dont le contenu aurait été abandonné à la suite d'un accident de production, ne peut pas non plus être retenue, car il manque les traces attendues en pareil cas, même si le boucanage ne nécessite pas une combustion vive susceptible de rubéfier le substrat. Un foyer aérien ou un four assurant une ventilation des produits à sécher/fumer, comme on en connaît à l'époque romaine (Van Ossel, Huitorel 2017, p. 153), paraissent d'ailleurs mieux indiqués qu'une structure enterrée. Du reste, le coffre lui-même invalide formellement l'hypothèse du fumoir.

À vrai dire, la seule hypothèse qui semble pouvoir être envisagée est celle d'un ensemble enfoui volontairement, non parce qu'il n'avait plus de valeur car devenu inconsommable, mais à l'inverse, pour sa grande valeur à la fois matérielle (200 kg de viande fraîche) et symbolique. L'enfouissement de cette offrande alimentaire soigneusement confinée dans une boîte fermée relèverait alors du domaine rituel et serait assimilable à une offrande. Celle-ci représenterait la part réservée aux divinités à l'occasion d'un banquet partagé par les vivants. Les bénéficiaires seraient les divinités chtoniennes (ce que traduit l'enfouissement), alors que la nature de la fosse 1471, un puits factice, permet également d'envisager que les destinataires aient été des divinités aquatiques, celles-ci étant toujours impliquées dans les cultes agraires. Que l'offrande soit propitiatoire, de consécration ou qu'elle constitue la part réservée aux divinités d'un repas de commensalité, voire d'un substitut à ce dernier, la masse de viande et la sélection de pièces de choix, parmi les meilleures pour les deux espèces (fig. 7), traduisent un sacrifice considérable.

Ainsi, l'entité formée par le couple 1471/1312 n'est pas sans rappeler les autels creux des sanctuaires et de diverses aires consacrées du second âge du Fer identifiés à Gournay-sur-Aronde (Oise) (Brunaux *et al.* 1985), dans l'enclos 56 de Montmartin en particulier (Brunaux, Méniel dir. 1997, p. 178-194 et p. 231). Ces fosses étaient destinées au pourrissement des offrandes et à l'absorption des jus de décomposition par les divinités chtoniennes, à l'image du puits aménagé pour accueillir les « humeurs » des inhumés assis du village d'Acy-Romance (Ardennes) (Lambot, Méniel 2000). La putréfaction des chairs et les jus qui en résultent constituant l'essence même du processus recherché, il est permis de parler de pourrissoirs.

Néanmoins, si l'ensemble 1471/1312 est assimilable à un autel creux dans lequel on déposait régulièrement quelques

palettes, gîtes ou jarrets jusqu'à décomposition complète afin de s'attirer les bonnes grâces des dieux, le contenu du coffre 1312 n'a jamais subi les ultimes manipulations qui, dans les sanctuaires, aboutissent à l'évacuation des restes dans les fossés (Brunaux 2006). Le dernier état du pourrissoir de Varennes-sur-Seine, le coffre 1312, constitue donc un dépôt primaire et définitif. Cet ultime processus rituel se distingue de celui dont témoignent les étapes antérieures (fosse 1471), ainsi que des autels creux des sanctuaires dans lesquels il reste habituellement peu de chose.

Le protomé de taureau précise le contexte idéologique de ce dépôt. En effet, quelle que soit la nature de l'objet auquel se rattachait cet embout, il ne semble pas relever de l'*instrumentum* domestique le plus commun en raison même de la figuration plastique et de la charge symbolique de cette dernière. Or précisément, le protomé de taureau figure à cette époque dans l'iconographie d'instruments liés au foyer – landiers – (*ibid.*, p. 129-136), de quelques situles composites supposées appartenir au service des boissons (Kruta 2000, p. 835), mais aussi de pièces d'exception comme l'un des torques d'or de Frasnes-lez-Buissenal (Belgique) (Ginoux 2006, p. 143-144 et fig. 13)<sup>13</sup>, ou encore sur quelques anneaux à décor plastique (*ibid.*, p. 144), sans oublier le chaudron de Gundestrup (Danemark)<sup>14</sup>. Il a été proposé de relier ce type de figuration à la prospérité de certains lignages, fondée sur la gestion de grands troupeaux (Ginoux 2006, p. 146-147). Du reste, le hasard seul n'explique peut-être pas la découverte des protomés de taureau du dépôt 1312 de la Justice et du puits 13 du Marais du Pont (landier votif). Cette conjonction pourrait dès lors souligner le rôle du bœuf/taureau dans l'idéologie des élites de la fin de l'âge du Fer du confluent Seine-Yonne, traduisant l'importance économique de cet animal comme l'indiquent les données archéozoologiques (Horard-Herbin *et al.* 2000 ; Séguier, Auxiette dir. 2006 ; Auxiette 2013). Il est donc permis de se demander si le dépôt 1312 ne fait pas explicitement référence à l'univers symbolique et aux mythologies agraires.

On ne manquera pas de signaler la découverte, sur le site de la Justice, de la fosse isolée 1525 datée de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> s., donc bien antérieure à l'établissement, qui présente d'étonnantes ressemblances avec l'ensemble 1471/1312. Il s'agit d'une fosse coffrée de forme carrée de 1 m de côté d'où proviennent des restes animaux calcinés et des ossements frais (essentiellement du bœuf), de la céramique et des pierres brûlées (Séguier 2013a). Il ne subsiste là que des restes accumulés au fond de la fosse après pourrissement et répétition de gestes. La ressemblance entre les deux assemblages est troublante et suggère que les pratiques et le substrat dont il est fait état ici s'ancrent dans une tradition apparue entre la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne.

13. Parfois considéré comme figurant un bélier ou comme une image ambiguë mêlant les attributs d'un taureau à ceux d'un bélier (Cluytens 2008, p. 37).

14. Des taureaux (selon l'expression consacrée) figurent sur diverses émissions monétaires – bucranes, animaux en pied, taureau-enseigne – (Schomas 2011), notamment sur le potin de type BN 9180 imitant le bronze de Marseille au taureau cornupète, qui est l'un des principaux types monétaires connus dans la région parisienne au II<sup>e</sup> s. (Foucray, Bulard 2020).

## LA FOSSE 1705

### LA STRUCTURE

Situé à mi-distance entre les bâtiments UA10 et UA16 et à 5 m au nord-est de la fosse 1471/1312 (fig. 3), l'aménagement 1705 est une petite fosse de plan circulaire dont le diamètre varie de 0,50 à 1,40 m, à section tronconique, fond plat, et profonde de 0,94 m. La partie haute des parois a été maçonnée sur au moins 0,64 m de haut à l'aide de petits moellons prismatiques de calcaire lutétien, montés sans liant, dont un seul côté a été redressé par percussion (fig. 9 et 10). L'appareillage sommaire, conservé sur six assises, s'appuie sur un ressaut entaillé dans le substrat à 0,30 m au-dessus du fond (fig. 9 et 10). Le remplissage, dont la partie supérieure a été recoupée par la tranchée d'implantation d'une ligne électrique (fig. 9 et 10), se compose de trois unités. À la base figure un mince niveau de limon sableux gris sombre homogène (Us 3 : sédimentation). Au-dessus se trouvait une couche de sable limoneux gris riche en graviers de silex (Us 2 : remblai). L'ensemble était scellé par un amas de blocaille calcaire mêlé à un limon sableux brun provenant de l'effondrement de la structure (Us 1 : colmatage). L'Us 1 a piégé quelques éléments détritiques dont une esquille osseuse, quelques tessons très usés de céramique non tournée et un bord d'amphore Dr. 1B italique (fig. 11). En revanche, l'Us 2 était stérile et le seul élément découvert dans l'Us 3 est une fibule en argent trouvée intacte et ouverte.

### LA FIBULE

Il s'agit d'une fibule à ailettes naissantes (fig. 12) de type Almgren 65, Feugère 8a1, Titelberg variante 6 (Feugère 1985 ; Metzler 1995 ; Viand, Séguier 2013). L'arc, de section subcirculaire à losangique et parcouru de deux cannelures, présente un coude marqué dont les moulurations empilées forment une tête couvrante. Le port-ardillon triangulaire et cloisonné porte les vestiges d'un décor gravé.

Dans sa chronologie des *oppida*, Anne Colin propose de placer la fibule Almgren 65 dans sa phase 3, avec les types à ressort nu de schéma La Tène finale, les fibules à coquille et celles à plaquettes ou à griffe (Colin 1998), ce que confortent les études plus récentes (Poux *et al.* 2007). Si cet accessoire semble bien dater du deuxième quart et du dernier tiers du I<sup>er</sup> s., ce sont les contextes du troisième quart de ce siècle qui paraissent en livrer le plus, comme l'indiquent les découvertes de Villeneuve-Saint-Germain, Pommiers (Aisne), Stradonice (Slovaquie), Le Titelberg, Bibracte... La fibule de Varennes-sur-Seine s'inscrit dans les schémas les plus évolués du type Almgren 65, au regard notamment de son arc cambré et de l'évasement de celui-ci au-dessus du ressort. Les moulurations complexes et bien individualisées ainsi que le pied ajouré constituent autant de critères pour la situer dans le courant de La Tène D2b, même si le pied est orné de manière moins complexe que sur les exemplaires les plus tardifs (Debord 1989, pl. XVIII, n° 294).

La fibule de Varennes-sur-Seine fait partie des représentants d'une famille de parures réputée d'origine nord-italique (Poux *et al.* 2007), celles en métal précieux étant peu répandue au nord de l'arc alpin. L'un des rares recensements effectués (Krämer 1962)

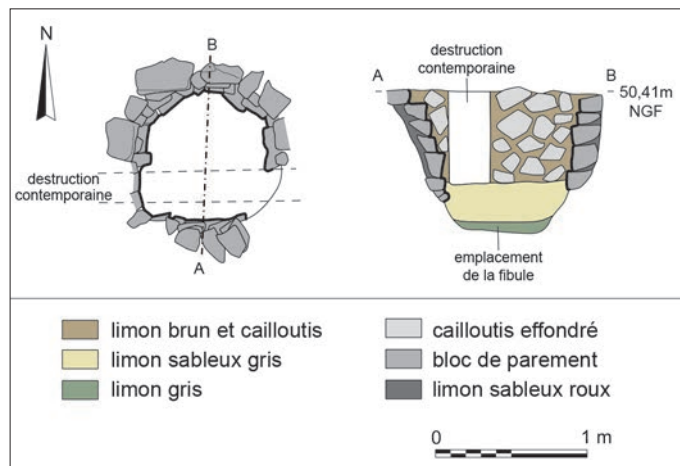


Fig. 9 – Plan et coupe du puits 1705 (DAO : P. Pihuit).



Fig. 10 – Le puits 1705 en cours de fouille (cliché : C. Valero).

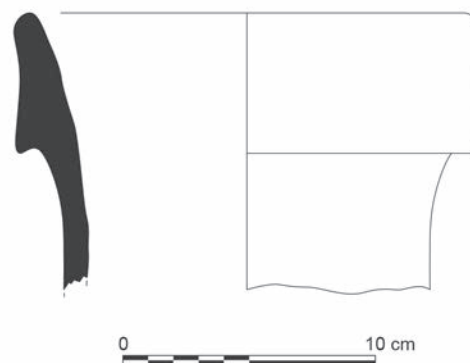


Fig. 11 – Amphore italique du puits 1705 (DAO : P. Pihuit).

comptabilise une vingtaine d'exemplaires distribués en Gaule et en Bretagne insulaire, auxquels il faut désormais ajouter la paire de fibules en or de Corent (Puy-de-Dôme) (Poux *et al.* 2007), les trois exemplaires en argent de Châteaudun (Indre-et-Loire) (*ibid.*), la paire de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) (*ibid.*), les deux fibules dotées d'anneaux du sanctuaire de Mandeuve (Doubs) dont l'une porte une portion de chaînette (Barral *et al.* 2007, fig. 10, n°s 5-6), ainsi que les exemplaires isolés de

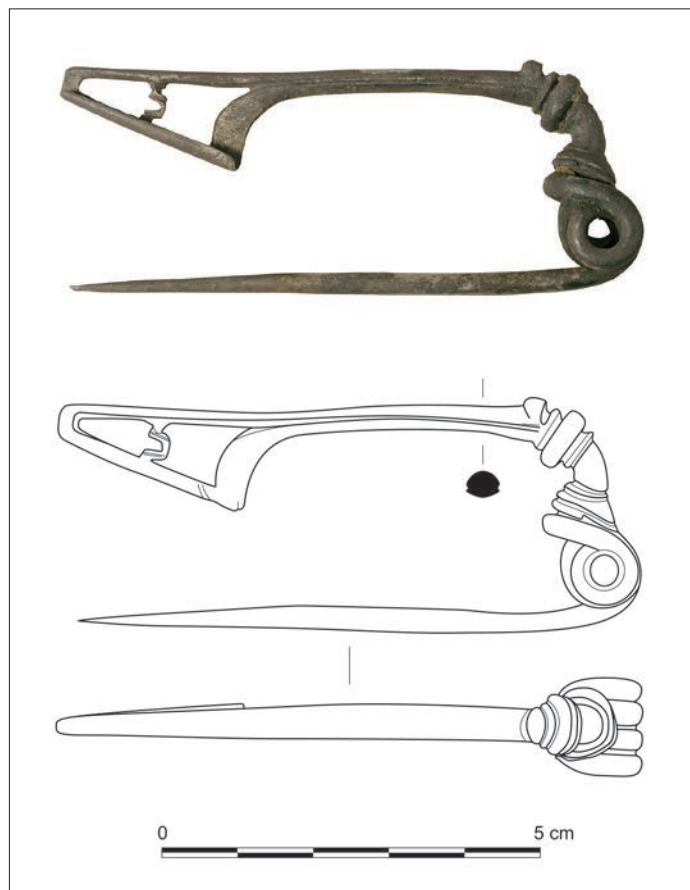


Fig. 12 – La fibule en argent du puits 1705  
(cliché : C. Valero ; DAO : P. Pihuit).

Meulan (Yvelines) (Barat 2007, p. 238) et de Saint-Martin-du-Tertre (Yonne) (Delor 2002, p. 226). L'attribution de ces pièces d'exception à l'horizon de la Conquête ou peu après est conforme à la datation typologique de la fibule de Varennes-sur-Seine, quand les paires de fibules de Mandeuire et de La Villeneuve-au-Châtelot sont datées de l'horizon La Tène D1 (Barral *et al.* 2007, p. 377 ; Bataille 2008, p. 94).

## ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION

Il a été proposé de reconnaître dans les fibules Almgren 65 en métal précieux, reliées par des chaînettes dites « en queue de renard » (Poux *et al.* 2007), le don de la *fibula ac catellis* mentionné notamment par Tite-Live (*Histoire romaine*, XXXIX, 31). Ces cadeaux prestigieux ou distinctions militaires auraient été accordés à des officiers ou à des auxiliaires de grade équivalent issus de l'aristocratie locale (Poux *et al.* 2007). S'il n'est pas assuré que l'on puisse étendre cette interprétation aux fibules isolées, la grande rareté des fibules en argent permet, *a minima*, de supposer que leur acquisition découle de circonstances exceptionnelles, notamment dans le contexte de la Conquête. À cet égard, il est tentant d'établir un parallèle entre la fibule de Varennes-sur-Seine et les *militaria* et autres éléments de harnachement découverts dans divers contextes contemporains de l'établissement (voir *supra*, p. 129) pour, éventuellement, identifier l'un des bénéficiaires de ces prestigieux dons au sein de la population attachée à l'établissement.

Ici, comme sur quelques-uns des sites qui ont livré des objets similaires, la fibule en métal précieux ne figure ni en rejet détritique ni dans un assemblage d'objets divers. Isolée, elle ne peut que résulter d'un dépôt intentionnel effectué dans une fosse dont l'agencement ne semble pas fonctionnel et constitue probablement un simulacre de puits à eau, l'habillage de celui-ci ne paraissant pas avoir été constitué d'un cuvelage en bois. Comme dans le cas de la fosse 1471, le fond de la structure se situe bien au-dessus du niveau de la nappe phréatique, alors que le substrat sableux interdit également d'y voir une citerne. L'appareillage lui-même est insolite dans le contexte local où la pierre n'intervient dans aucun aménagement domestique, même dans les calages de poteau<sup>15</sup>. Ainsi, aucun des cinq puits à eau de l'établissement de la Justice n'en était doté (la trace d'un cadre ou d'un cuvelage en bois a été notée dans quatre d'entre eux) et il en va de même de la vingtaine de puits des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. connus dans le secteur Seine-Yonne. La seule exception est constituée par le puits de l'établissement du Petit Noyer à Cannes-Écluse (Seine-et-Marne), dont le chemisage en pierre de forme circulaire reposait sur un cadre en bois (Peake *dir.* 1996). D'une manière générale, les puits laténiens sont rarement parementés à la pierre, technique à laquelle sont préférées diverses solutions mettant en œuvre le bois (Driard 2015). Ainsi, le cuvelage intégral en bois reposant sur un cadre de même matière constitue une règle souffrant peu d'exceptions en Île-de-France, en dehors du puits de Cannes-Écluse et de ceux de l'agglomération de Nanterre (Hauts-de-Seine), de plan carré (Viand *dir.* 2006)<sup>16</sup>.

La structure elle-même peut néanmoins être rapprochée, dans sa conception, de la fosse 210 de l'établissement de la Grange des Moines à Braine (Aisne), qui est aussi parementée, mais dotée de quatre piquets de bois qui ont pu supporter un couvercle (Auxiette, Desenne *dir.* 2017, p. 39-40). Rattaché à la phase au cours de laquelle le site ne semble plus réservé qu'aux activités rituelles, ce dernier aménagement est localisé sur le côté d'un bâtiment sur poteau, l'ensemble rappelant l'organisation du temple primitif de Gournay-sur-Aronde (Brunaux *et al.* 1985), du complexe 57/99 de Montmartin (Brunaux, Méniel *dir.* 1997, p. 178-194) ou encore du temple V de l'aire culturelle du village d'Acy-Romance (Lambot, Méniel 2000). Si les puits de Braine, Gournay-sur-Aronde, Montmartin et Acy-Romance sont abrités par des bâtiments, il ne subsiste nulle trace d'un tel aménagement autour du pseudo-puits 1705 de Varennes-sur-Seine, peut-être en raison de l'érosion importante de ce secteur.

La structure 1705 traduit dès lors un investissement particulier combinant la construction d'un puits factice chemisé au prestige attaché à un objet. L'intention semble proche de celle qui a présidé à l'aménagement du puits 1471 (voir *supra*, p. 130). Le dépôt de la fibule en argent, seule ou enfilée sur une étoffe – éventuellement prestigieuse –, mais à l'exclusion de tout autre élément inorganique, contribue à valoriser un puits lui-même hors norme et peut-être conçu à cet effet puisque la fibule reposait au fond du comblement.

15. Le matériau lui-même fait défaut dans le fond alluvial, les sources les plus proches étant à rechercher dans la cuesta d'Île-de-France, en rive droite de la Seine, à plus de 3,5 km.

16. Une connotation culturelle est proposée à propos des puits maçonnés de Manching (Wending 2018).

L'hypothèse selon laquelle il s'agit d'une offrande paraît d'autant plus recevable que l'objet lui-même était revêtu, au-delà de sa valeur nominale, d'un prestige social pouvant résulter d'une distinction accordée à un auxiliaire. Ce caractère prestigieux est doublé de la charge symbolique qui découle de l'enfouissement proprement dit, traduisant un sacrifice dédié aux entités de l'inframonde et aux divinités aquatiques. La fibule est, en outre, parfois considérée comme un signe d'attachement entre l'auteur de l'offrande et la divinité (Poux *et al.* 2007, p. 210). De ce point de vue, cet ensemble n'est pas sans rappeler, toutes proportions gardées, les grottes-sanctuaires du territoire rutène où ces accessoires vestimentaires peuvent figurer en grand nombre dans des lieux dédiés au monde souterrain et à l'eau (Gruat, Izac-Imbert 2007 ; Gruat, Demierre 2015). Du reste, plusieurs fibules en métal précieux et/ou attachées par des chaînettes ont été découvertes dans des sanctuaires (La Villeneuve-au-Châtelot, Piller Höhe [Allemagne], *Argentomagus* [Indre]...) ou dans leur périphérie comme à Corent (Poux *et al.* 2007). D'autres contextes suscitent également des interrogations, notamment lorsqu'il s'agit de dépôts associant les fibules à des monnaies comme à Lauterach (Allemagne) et Câtillon-de-Haut (Jersey), ou à un bracelet en argent (Châteaudun). En outre, il n'est pas exclu que cette fibule ait appartenu à une paire dépareillée, pratique qui peut être assimilée à une destruction symbolique (Vial 2015) puisque son enfouissement l'a soustraite de la sphère de l'usage pour la consacrer.

## LE DÉPÔT DE GLOBULES À LA CROIX

### CIRCONSTANCES ET CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

À la différence des deux précédentes, cette découverte ne résulte pas de la fouille d'un dépôt en position primaire. En effet, 29 statères globulaires à la croix ont été découverts sous la surface de décapage, éparpillés au sommet du remplissage de 3 structures (fig. 3 et 13). Vingt-trois étaient dispersés dans trois travées du segment occidental du fossé 1406, près de l'angle ouest de l'enclos, avec respectivement 1, 4 et 18 exemplaires (ces derniers : fig. 14), alors que cinq figuraient dans le fossé 1389 et un dernier dans la tranchée 1019.

Il semble assuré que ces statères globulaires proviennent d'un dépôt<sup>17</sup>, à l'origine enfoui peu profondément dans le fossé 1406, près de l'angle sud-ouest de l'enclos, ou dans le talus qui le bordait. Cet ensemble a été accidentellement dispersé à deux reprises. La première fois à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. lors du curage des fossés 1389 et 1406 qui servent alors de limite septentrionale à l'établissement gallo-romain installé sur une partie de l'emprise de l'espace E3 (Séguier 2013a). Le comblement sommital des fossés correspondant à des colluvions issues du petit talus qui bordait le fossé gallo-romain, il est probable que le dépôt ait été mélangé aux déblais de creusement de cette époque, ce qui expliquerait sa dispersion dans les deux ouvrages (28 des 29 statères étaient associés à de la céramique d'époque flavienne). Le second remaniement est survenu lors du creusement de la tranchée 1019, lié à l'implantation d'une oseraie entre la fin du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> s. qui recoupe la partie antique de 1406.

17. Terme que l'on utilisera dans la suite du texte.

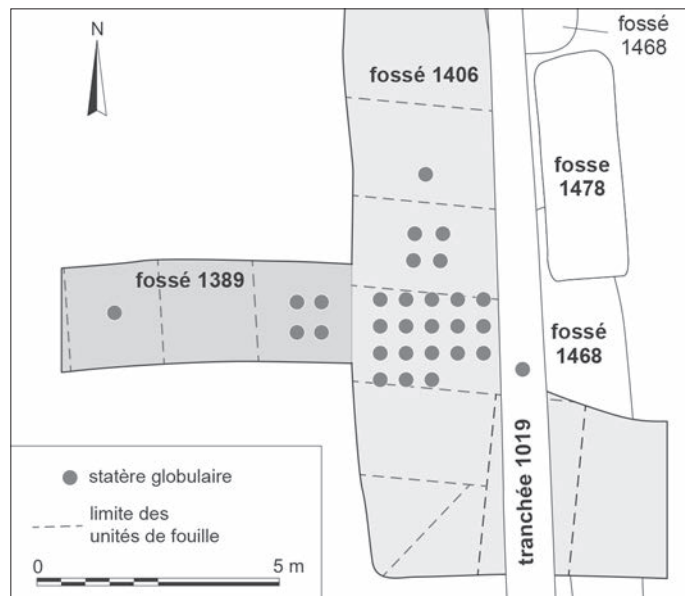


Fig. 13 – Localisation des statères globulaires composant le dépôt (DAO : P. Pihuit).



Fig. 14 – Sélection de statères globulaires du dépôt du fossé 1406 (cliché : A. Bellido, Inrap).

Ni le mode de dépôt (contenant périssable, céramique ?) ni son contenu initial ne peuvent être connus en raison des déperditions successives. Ce lot ne constitue donc probablement que le reliquat d'un ensemble plus important : à titre de comparaison, le dépôt de Saint-Denis-lès-Sens (Yonne) en contenait au moins 242 (Barrandon *et al.* 1993) et la trouvaille effectuée entre Reims et Châlons-sur-Marne environ 200 (*ibid.*). Il est impossible d'évaluer la part représentée par les éventuels pillages de l'époque romaine, un tel ensemble pouvant *a priori* difficilement passer inaperçu aux yeux des terrassiers de cette époque.

Même si les conditions de découverte ne sont pas optimales, ce dépôt figure parmi les rares ensembles composés en tout ou partie de monnaies de métal précieux mis au jour dans des conditions qui ne sont ni fortuites ni frauduleuses dans la moitié nord de la Gaule. Cette série compte actuellement, outre Saint-Denis-lès-Sens, les établissements ruraux de la

Chaize-le-Vicomte (Vendée) (Maguer *et al.* 2005), Laniscat (Côtes-d'Armor) (Roy 2009), Ifs (Calvados) (Le Goff *et al.* 2007), Sin-le-Noble (Nord) (Sillon 2014, p. 405-413), Parville (Eure) (Lukas 2010), Bassing (Moselle) (Guihard *et al.* 2013), ainsi que le trophée de Ribemont-sur-Ancre (Somme) (Brunaux, Delestrée 2005) et les sanctuaires de Digeon (Somme) (Delestrée 2016) et de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) (Barral, Joly 2011).

Il faut noter que deux autres globules à la croix du même type ont été découverts dans d'autres contextes : l'un dans le dépotoir de la banche occidentale du fossé 1406 (dépotoir 1406 ES 2W), l'autre dans l'enclos funéraire 2032 (Foucray 2013a ; 2013b ; Séguier 2013a, vol. 1, p. 212-216).

## LES GLOBULES À LA CROIX

D'un point de vue numismatique, ces globules à la croix, produits pour l'essentiel au module du statère et, dans de rares cas, au quart de celui-ci, s'avèrent difficiles à classer en raison de leur iconographie particulièrement fruste : une croix sur l'une des faces, généralement rien sur l'autre (DT II, 2537-2543). Les classements adoptés, comme celui de John Sills qui fait encore référence aujourd'hui (Sills 2003, p. 304-308), reposent principalement sur des critères morphologiques – demi-sphériques, plats/peu bombés, ronds –, mais également sur la métrologie (Foucray 2013b ; Foucray, Bulard 2020, p. 509-511). Dans le cas de Varennes-sur-Seine, les 31 exemplaires (dépôt, dépotoir, enclos funéraire) appartiennent à la classe 3 de Sills par leur faciès quasi-sphérique, et se situent même au-delà de la phase tardive de cette classe 3 au vu des masses particulièrement légères (masse moyenne de  $7,08 \pm 0,06$  g). Un exemplaire se distingue toutefois par la présence d'un groupe iconographique inédit sur la face qui est normalement lisse, composé de 2 fleurs à 6 pétales opposés, 2 arcs de cercle juxtaposés et 2 groupes de 3 traits verticaux (Foucray, Bulard 2020, p. 510-511), ce qui apparente ce statère à la classe 4 de Sills qui se compose d'exemplaires ornés d'un petit torque au revers.

Les 31 globules de Varennes-sur-Seine ont fait l'objet de caractérisations chimiques afin d'ajouter d'éventuels critères de différenciation à cette classification typologique. Les résultats obtenus permettent de conclure à la mise en œuvre d'or allié, avec un titre compris entre 50 et 69,40 %, tandis que l'argent varie entre 20,20 et 36,10 % et le cuivre entre 7,40 et 15,40 % (Pilon 2013 ; Pilon, Séguier 2021). Au moins quatre compositions ont été particulièrement employées (fig. 15), leur évolution pouvant être chronologiquement significative si l'on considère que le taux de cuivre croît dans le temps. Les globules de Varennes-sur-Seine seraient alors majoritairement plus récents que ceux de Saint-Denis-lès-Sens (Barrandon *et al.* 1993, p. 643), par ailleurs plus lourds, selon la chronologie relative suivante : G1, Cl.2 (les plus anciens) < G2, Cl. 1 et 3 < G3 < G4 (les plus récents).

Ce monnayage en or n'est pas rare. Les statères globulaires à la croix ont en effet circulé durant près d'un siècle (*circa* 150-30) dans une zone très vaste qui va de la Saône au Sud de l'Angleterre, avec une concentration particulièrement importante de la Beauce à la forêt d'Othe (fig. 16). Mais ces émissions ont également été thésaurisées, et ce parfois en association avec d'autres statères, ambiens ou parisiaques (Nieto-Pelletier *et al.* 2018, p. 190-191). Aux dépôts trouvés en Gaule que l'on

vient d'évoquer, peut-être faut-il en ajouter d'autres correspondant à plusieurs signalements de groupes de 5 à 10 statères (Haselgrove 2009) dont les conditions de découverte ne sont pas contrôlables (fig. 16). Leur regroupement dans l'emprise du territoire sénon est sans équivoque : celui-ci paraît bien constituer l'épicentre de la dispersion, aussi bien en nombre de points de découverte que d'individus (Bretagne insulaire non comptée). Les numismates en attribuent donc aussi souvent la paternité aux Sénon ou aux Carnutes voisins (Nieto-Pelletier *et al.* 2018, p. 190). Mais une autre hypothèse a été récemment formulée suite aux résultats des caractérisations chimiques : celle de l'industrie minière ardennaise, qui aurait extrait le minerai aurifère, puis préparé l'alliage monétaire et distribué celui-ci sous forme de mini-lingots<sup>18</sup> prêts à être convertis par frappe en numéraire, utilisé dans des transactions commerciales ou encore déposés dans des contextes divers (Pilon, Séguier 2021, p. 9).

La datation du dépôt de Varennes-sur-Seine se repose sur des considérations métrologiques (Sills 2003 ; Haselgrove 2009 ; Foucray, Bulard 2020). À ce sujet, l'un des points de repère est constitué par l'important dépôt de Saint-Denis-lès-Sens qu'il est convenu de dater vers 70-60 (Barrandon *et al.* 1993). Les statères de Varennes-sur-Seine étant plus légers et d'un titre en or plus faible que ceux de Saint-Denis-lès-Sens, tout porte à croire qu'ils sont plus récents que ceux du dépôt de référence et qu'il pourrait même constituer le plus tardif de tous les dépôts connus à l'heure actuelle. Dans ces conditions, il est possible de dater le dépôt de Varennes-sur-Seine après la guerre des Gaules. La découverte de l'un de ces statères dans le dépotoir 1406 ES 2W confirme pleinement cette hypothèse. En effet, cette couche de rejets domestiques est installée au sommet du remplissage du fossé 1406, dans un riche contexte daté des années 60-30. De ce dépotoir proviennent notamment 4 bronze sénon (trois de type LT 7493 et un de type LT 7508), une fibule à ailettes naissantes, une boucle de *cingulum* en alliage cuivreux, les restes d'environ 35 amphores italiennes de type Dr. 1A et Dr. 1B, des fragments d'amphore de Tarraconaise, une coupelle Lamb. B1 en campanienne Boïde, des cruches à pâte claire et dorée... autant de pièces associées à un important lot de jarres et de vaisselle caractéristique de l'horizon post-Conquête (Séguier 2013a, vol. 2, p. 302-304). Ce statère constitue donc, pour les émissions les plus tardives, une précieuse référence, d'autant qu'il s'intègre parfaitement à la série issue du dépôt du point de vue typologique, métrologique et chimique (Foucray, Bulard 2020).

## INTERPRÉTATION ET CONTEXTUALISATION

Dans l'univers mythologique des Celtes, l'or est par essence revêtu d'une dimension divine (Sillon 2014, p. 40). En dehors de la fabrication de quelques rouelles, son usage est réservé du III<sup>e</sup>

18. Le terme de pseudo-monnaie peut aussi être attribué au globule « à la croix ». En tant que réserve de valeur, il peut être considéré avec raison comme une monnaie. Mais la plus-value de celle-ci par rapport au flan est liée à la garantie qu'apportent les marques et empreintes apposées par l'autorité émettrice (Amandry dir. 2001, p. 382-383). Or l'iconographie reste ici très rudimentaire – une croix sur une face, parfois un torque et quelques lettres sur l'autre –, surtout si on la compare à celle des statères des peuples de Gaule Belgique et de Gaule chevelue et à celle des bronzes frappés par les Sénon. L'élément « pseudo- » vise donc à souligner cette problématique.

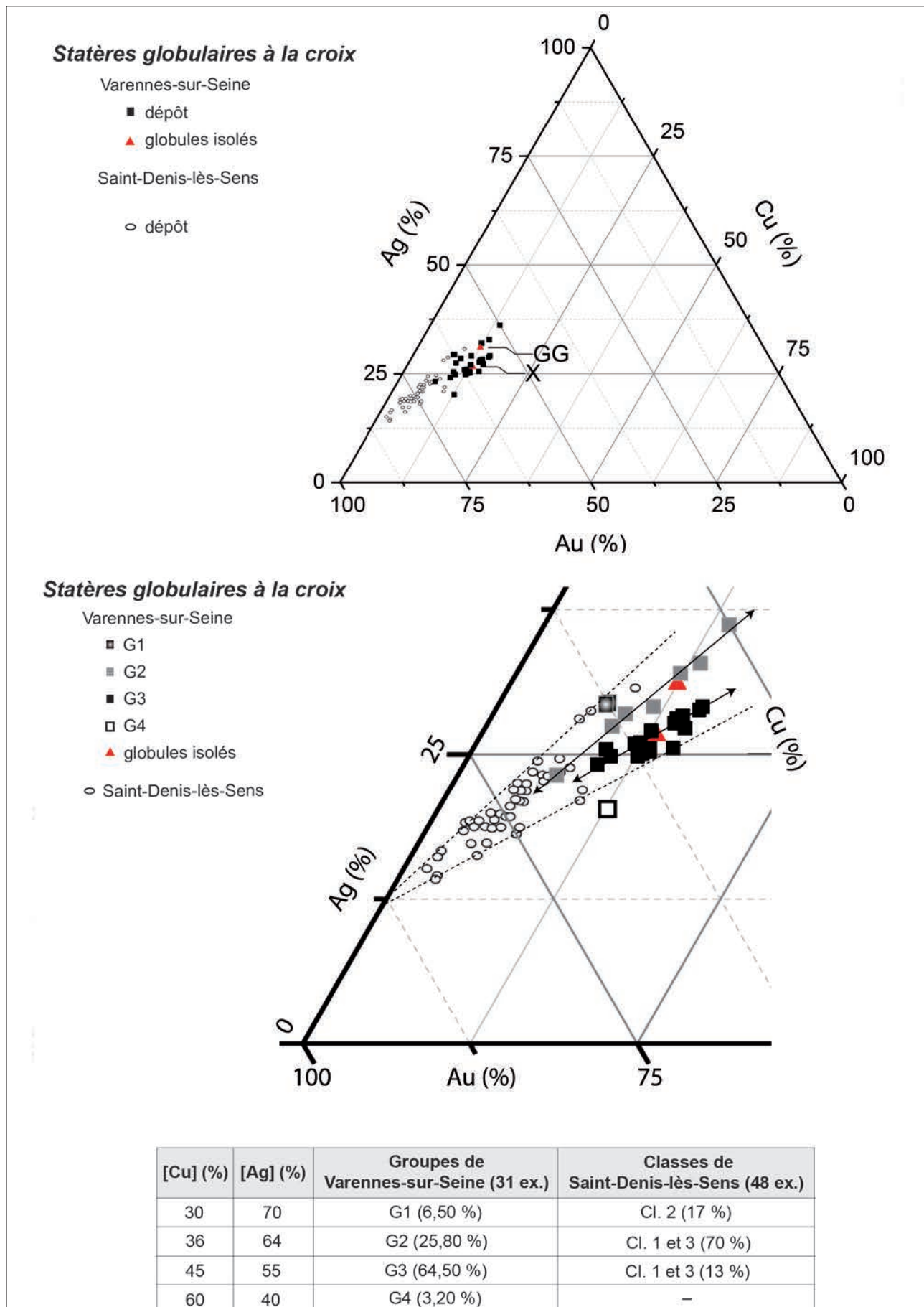
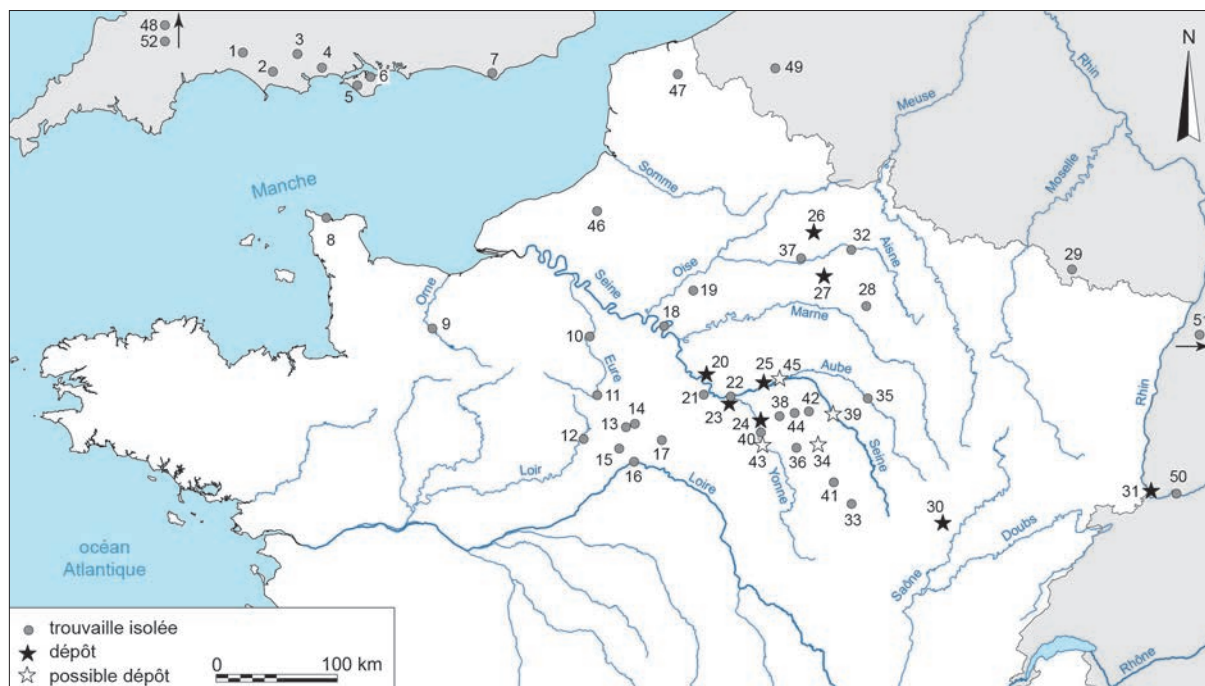


Fig. 15 – Comparaison des rapports de concentrations normalisées [Ag]/[Cu] et [Au]/[Cu] des 31 statères globulaires à la croix de Varennes-sur-Seine avec ceux de Saint-Denis-lès-Sens (Saint-Denis-lès-Sens : d'après Nieto-Pelletier et al. 2018, p. 192).



**Fig. 16** – Distribution des lieux de découverte de statères globulaires à la croix (liste d'après Haselgrove 2009 et Lefort et al. 2015, corrigée et complétée) : 1, Pilsdon (Dorset, Angleterre) ; 2, Dorset sp. ; 3, Horton (Berkshire, Angleterre) ; 4, Hengisbury Head (Dorset, Angleterre) ; 5, Île de Wight sp. ; 6, Newchurch (Lancashire, Angleterre) ; 7, Eastbourne (Sussex, Angleterre) ; 8, Urville-Nacqueville (Calvados) ; 9, Pont-d'Ouilly (Calvados) ; 10, Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) ; 11, Ver-lès-Chartres (Eure-et-Loir) ; 12, Châteaudun (Eure-et-Loir) ; 13, Poinville (Loiret) ; 14, Bazoches-les-Hautes (Eure-et-Loir) ; 15, Coinces (Loiret) ; 16, Orléans ; 17, Courcy-aux-Loges (Loiret) ; 18, Puteaux (Hauts-de-Seine) ; 19, Morienvall (Oise) ; 20, Mainty (Seine-et-Marne) ; 21, Fontainebleau (Seine-et-Marne) ; 22, Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) ; 23, Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) ; 24, Saint-Denis-lès-Sens (Yonne) ; 25, Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne) ; 26, Sainte-Preuve (Aisne) ; 27, entre Reims et Châlons-en-Champagne (Marne) ; 28, La Cheppe (Marne) ; 29, Sarrebrück (Sarre, Allemagne) ; 30, Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) ; 31, Bâle/Saint-Louis (canton de Bâle, Suisse) ; 32, Acy-Romance (Ardennes) ; 33, Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) ; 34, Avrolles (Yonne) ; 35, Brienne-la-Vieille (Aube) ; 36, Briennon-sur-Armançon (Yonne) ; 37, Juvincourt-et-Damary (Aisne) ; 38, Molinons (Yonne) ; 39, Saint-Thibaud (Yonne) ; 40, Sens (Yonne) ; 41, Tonnerre (Yonne) ; 42, Villemaur-sur-Vanne (Aube) ; 43, Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) ; 44, Vulaines (Aube) ; 45, Nogent-sur-Seine (Aube) ; 46, Fesques (Seine-Maritime) ; 47, Noordpeene (Nord) ; 48, Highnam (Gloucestershire, Angleterre) ; 49, Kruishouten (Belgique) ; 50, Argovie (lit du Rhin) (Suisse) ; 51, Lauchheim (Bade-Wurtemberg, Allemagne) ; 52, Cairnmuir (Klackmannanshire, Angleterre) (DAO : P. Pihuit, J.-M. Séquier).

au I<sup>er</sup> s. à la confection de parures prestigieuses, essentiellement des torques, et à la frappe de monnaies, les deux artefacts étant associés dans des dépôts mixtes (Pion 2012). L'affichage culturel, politique et religieux des émissions monétaires en métal précieux souligne leur haute valeur symbolique (Pernet, Pion 2017). À ce titre, les statères et leurs divisions figurent en bonne place dans des dépôts rituels (ou considérés comme tels) découverts en contexte de sanctuaire ou dans des lieux mal caractérisés situés le plus souvent en milieu humide et considérés comme sacrés – ces dépôts étant dispersés ou mal contextualisés (Gruel, Haselgrove 2006 ; Gruel 2007 ; Haselgrove 2007 ; 2009 ; Sillon 2014). C'est même de ces derniers contextes que provient une grande partie des statères connus en Gaule. Hormis peut-être les quarts en bas or, les découvertes en contexte de perte sont rares et il en va de même dans les ensembles funéraires (Sills 2003).

Le poids économique des frappes en or est incontestable, leur valeur nominale, surtout lorsqu'elles sont rassemblées en nombre, étant considérable et supposée permettre de jouer, pour le pouvoir émetteur comme pour les détenteurs, un rôle clé aux plans social et politique (entretien d'une clientèle, solde de mercenaires... : Sills 2003 ; Gruel, Haselgrove 2006). Il a été

proposé d'interpréter certains dépôts (bas or, quinaires) comme l'encaisse de la solde de mercenaires au moment de la Conquête (Gruel 2007 ; Gruel, Pion 2009 ; Guihard *et al.* 2013)<sup>19</sup>.

Cependant, au-delà de la thésaurisation dont ils témoignent, la plupart de ces dépôts semblent relever majoritairement de préoccupations religieuses. La monnaie enfouie, donc soustraite à la circulation monétaire, se trouve sacralisée quand elle ne confère pas à la structure d'accueil un caractère sacré (Sillon 2014). D'ailleurs, dans certaines régions, notamment dans le *Belgium*, ce sont les sanctuaires qui fournissent le plus gros effectif de statères et de leurs divisions (Delestrée 1996 ; Haselgrove 2007 ; Pion 2012 ; Sillon 2014).

Le monnayage d'or étant donc revêtu de deux dimensions symétriques et indissociables d'ordre symbolique et économique (Roymans *et al.* 2012 ; Pernet, Pion 2017), il ne semble pas possible d'interpréter le dépôt de la Justice en dehors de ces

19. La mise en relation des dépôts avec la guerre des Gaules est devenue un *topos* (parmi bien d'autres) de la littérature consacrée aux trésors gaulois (Gruel 2007) – le terme de « trésor », consacré par l'usage, n'est d'ailleurs pas neutre.

deux paradigmes<sup>20</sup>. Celui-ci témoigne en effet de la position des occupants du site au sommet de l'échelle d'intégration socio-économique, voire politique. Mais son enfouissement relève probablement aussi d'un acte rituel, seul à même d'expliquer qu'une telle masse de métal précieux ait été démonétisée. L'interpréter comme une cachette enfouie en période de trouble et non récupérée ou comme une réserve de la solde de mercenaires gaulois risque d'être réducteur, voire de constituer un contre-sens.

Les motivations rituelles pourraient passer pour peu explicites, mais la comparaison avec d'autres dépôts découverts en contexte rural constitue peut-être une clé d'interprétation de ces dépôts de monnaies non destinés à être récupérés. En effet, l'enfouissement dans le comblement final du fossé, ou dans le talus au cours de la phase d'abandon du site (état III), rappelle beaucoup le contexte de la découverte récente (topographie, mise en phase) de six autres dépôts (fig. 17). À La Chaize-le-Vicomte, un lot de huit statères en bas or provient de la base du comblement du fossé méridional de l'établissement (Maguer *et al.* 2005, p. 62-67). À Sin-le-Noble, deux dépôts distincts composés respectivement de 11 statères et d'un torque pour le premier et de 17 statères pour le second – les deux étant associés à des tessons (contenants) – ont été trouvés près de l'angle sud-est de l'enclos, au sommet du comblement du fossé, à 0,30 m l'un de l'autre (Sillon 2014, p. 405-413). À Ifs, ce sont 67 monnaies dont 25 lamellaires en argent, 7 billons et un hémistatère qui étaient dispersés avec des parures, divers objets votifs et des reliefs de banquet dans le comblement médian d'un fossé situé à la jonction de l'enclos principal et de l'une de ses subdivisions (Le Goff *et al.* 2007 ; Le Goff, Chérel 2018). À Parville, six monnaies (statère fourré, statère en billon, 3 statères d'alliage cuivreux et quart en billon) ont été découvertes dans un sondage du fossé occidental de l'enclos (Lukas 2010, vol. 1, p. 82-83 ; Pilon 2010) – les monnaies n'ayant pas été trouvées groupées, il s'agit probablement d'un dépôt dispersé. À Laniscat, 57 statères et 490 quarts ont été découverts dispersés dans l'angle de l'enclos délimitant le deuxième état de l'établissement, peut-être inclus à l'origine dans le talus de celui-ci (Roy 2009 ; Ménez, Nieto-Pelletier 2016). Enfin, à Bassing, un dépôt composé de 1 111 quinaires était dispersé dans l'angle sud-est de l'enclos laténien (Guihard *et al.* 2013), avec lequel il entretient une relation étroite en dépit de sa datation tardive.

Cette liste est certes encore courte, mais avec Varennes-sur-Seine et Saint-Denis-lès-Sens, elle correspond à la totalité des dépôts de monnaies de métal précieux découverts dans des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer en Gaule septentrionale. Saint-Denis-lès-Sens excepté, toutes ces découvertes désignent les fossés et les talus qui les joutent comme lieu d'enfouissement privilégié des dépôts monétaires de la fin de La Tène D2 (7 cas sur 8 : fig. 17).

Est-ce bien surprenant ? Les fossés, qui constituent, en volume, la majeure partie des structures des établissements ruraux des <sup>II</sup><sup>e</sup>-<sup>I</sup><sup>er</sup> s., figurent parmi celles où s'observent les traces les plus évidentes d'activités liées à la sphère symbolique. Celles-ci se manifestent sous la forme de dépôts de carcasses

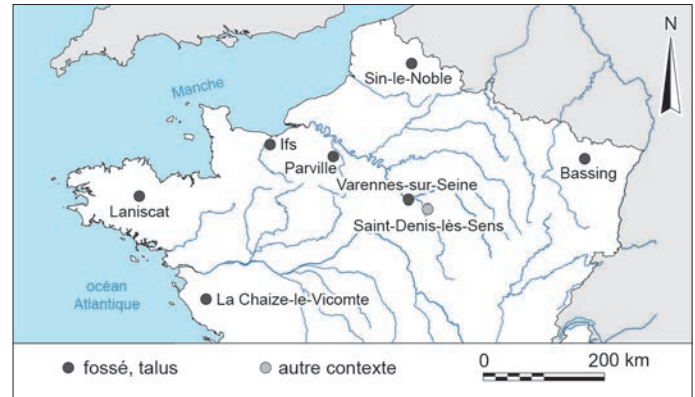


Fig. 17 – Localisation des dépôts monétaires mentionnés dans le texte (DAO : P. Pihuit, J.-M. Séguier).

animales, de segments anatomiques de bêtes non consommées, de restes humains, d'assemblages métalliques, de pièces de vaisselle, d'amphores... mis en scène par des agencements particuliers et en raison de la localisation en des points remarquables comme les ouvertures et les angles (Gransar *et al.* 2007 ; Auxiette, Desenne dir. 2017). Témoignant de cérémonies accomplies à l'occasion de la fondation, du réaménagement ou de la condamnation des enclos, ces dépôts attestent l'importance des fossés dans l'univers religieux des Gaulois. Ceci tient probablement à leur rôle de limite tangible et symbolique de l'espace habité selon une pratique attestée dans presque toutes les cultures antiques, de la Méditerranée à l'Europe continentale, qui se concrétisait à l'occasion d'événements marquants (fondation, réfection, événements répétitifs : Brunaux 2000 ; Von Nicolai 2016). La découverte de dépôts à composante métallique, dans ou sous des maçonneries (Corent, Pohanská, Gründberg : Bataille 2015) et dans les fossés de sanctuaire (*ibid.*), relève de ces mêmes pratiques. Dès lors, la concomitance entre l'enfouissement d'un dépôt monétaire et la création d'un établissement (La Chaize-le-Vicomte), sa réfection (Ifs ?), sa refondation (Bassing, Laniscat ?), ou son abandon (Varennes-sur-Seine, Sin-le-Noble, peut-être Parville), invite à y voir une offrande. L'emprise de l'habitat est alors restituée à l'ordre naturel ou aux entités surnaturelles qui régissent celui-ci. La communauté s'affranchit ainsi d'une forme de dette, tout en plaçant sous la protection des puissances infernales un changement d'état que l'on doit probablement assimiler à un rite de passage (Van Genep 1909 ; Centlivres 2000)<sup>21</sup>.

Le dépôt de référence de Saint-Denis-lès-Sens s'inscrit-il dans une telle logique ? Réputé provenir d'un trou de poteau de la paroi occidentale du bâtiment principal lié au premier état d'occupation (Barrandon *et al.* 1993 ; Delor 2002 ; Haselgrove 2009 ; Nieto-Pelletier *et al.* 2018), il est, à ce titre, assimilé à un dépôt de fondation (Dhénin, Fischer 1994 ; Izri 2015). Mais, en dépit de ce que laissent croire les comptes rendus dont nous disposons (Barrandon *et al.* 1993 ; Dhénin, Fischer 1994), la réalité est plus complexe, l'absence de tout rapport de fouille n'ayant pas contribué à dissiper le malentendu. En effet, aucun globule à la croix n'a été découvert *in situ*, la totalité du lot

20. L'interprétation des globules à la croix en tant que mini-lingots (voir *supra*) ne change rien à l'affaire puisqu'il s'agit d'unités dont la métrologie est indissociable de celle des monnaies frappées et qui ont pu intégrer la circulation monétaire comme le prouve l'exemplaire du dépotoir 1406 ES 2W.

21. Il est permis de se demander si les statères découverts isolés dans des fossés, notamment à Rannée (Ille-et-Vilaine) (Bouvet *et al.* 2003, p. 93), n'intègrent pas cette série.

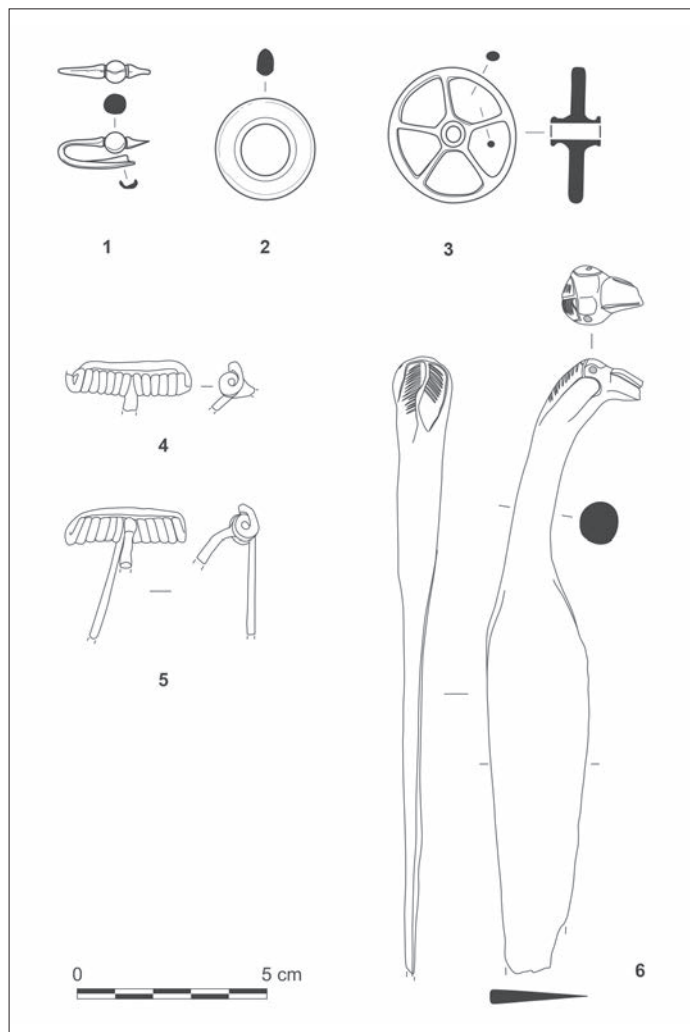


Fig. 18 – Éléments du trousseau métallique du dépotoir 2EN du fossé 1406 (n<sup>os</sup> 1 à 5) et couteau du dépotoir 2W du fossé 1406 (n<sup>o</sup> 6) : 1-3, alliage cuivreux ; 4-5, fer ; 6, fer et incrustation d'alliage cuivreux (DAO : P. Pihuit).

ayant été recueillie lors du tamisage des déblais de fondation d'un pylône malencontreusement implanté à l'emplacement du trou de poteau et à ses abords<sup>22</sup>. Au demeurant, la localisation du dépôt dans ce trou de poteau est si conjecturale qu'il n'est pas exclu qu'il provienne d'une fosse creusée en bordure du trou de poteau, les seuls relevés disponibles (Barral 1994, vol. II, p. 96 ; Joly 1994) montrant une excroissance sur ce dernier, alors que les autres sont de forme régulière. Ce n'est qu'*a posteriori* qu'a été établie la relation entre les globules à la croix et le trou de poteau. Dans ces conditions, il est tout à fait possible que le dépôt ait été enfoui dans une fosse aménagée lors de la destruction du bâtiment et non lors de sa construction, à l'occasion de la refondation dont témoigne l'état récent (datée vers 70-60 sur la base du lot monétaire)<sup>23</sup>. Cette proposition rend

22. Il n'est donc guère possible d'affirmer qu'il était enfoui dans un vase (Barrandon *et al.* 1993 ; Dhénin, Fischer 1994), la connexion des rares tessons recueillis lors du tamisage avec les globules à la croix pouvant être fortuite.

23. Il a été proposé de voir dans ce site un sanctuaire sur la base du dépôt de globules et d'un hypothétique bâtiment circulaire (Haselgrove 2009) ; comme le montre le seul plan connu à une échelle raisonnable (Barral 1994, vol. 2, p. 96), ce dernier appartient plutôt à une série d'annexes trapues connues dans le registre régional et au-delà (Gouge 2005 ; Maguer *et al.* 2018). En outre, la

dès lors comparables les dépôts de Varennes-sur-Seine et de Saint-Denis-lès-Sens, distants d'une quarantaine de kilomètres, et permet de sortir ce dernier de l'impasse que constitue l'hypothèse du dépôt de fondation, comme, peut-être, d'autres dépôts précieux dont le contexte est à jamais perdu<sup>24</sup>.

## AUTRES DOCUMENTS LIÉS AUX ACTIVITÉS SYMBOLIQUES

La fosse/puits 1312/1471, le puits 1705 et le dépôt de globules à la croix du fossé 1406 ne sont pas les seuls éléments qu'il est possible de relier aux préoccupations symboliques des occupants de l'établissement de la Justice. Divers « objets » (artefacts métalliques et restes humains) s'y rapportent, mais à la différence des précédents, ils ne sont pas conservés dans des structures aménagées à leur intention pour figurer en position détritique.

## LE FAGOT MÉTALLIQUE DU FOSSÉ 1406

Ce lot d'objets a été découvert à 6 m au nord de l'accès oriental du fossé 1406 (fig. 3), dans le dépotoir domestique 1406 2EN contemporain des débuts de l'occupation<sup>25</sup>. Il se compose de 5 éléments collés par l'oxydation du fer et formant un petit fagot (fig. 18, n<sup>os</sup> 1 à 5). Trois sont en alliage cuivreux : il s'agit d'un fragment de fibule à pied libre, limité au pied orné d'une perle à appendice effilé (n<sup>o</sup> 1), d'un anneau à section losangée (n<sup>o</sup> 2) et d'une rouelle à cinq rayons à moyeu central (n<sup>o</sup> 3). Les deux autres correspondent aux restes très altérés de 2 fibules filiformes en fer à ressort long (n<sup>os</sup> 4 et 5). En raison de leur état de conservation, il est impossible de savoir si les fibules en fer faisaient partie de l'assemblage ou si elles fermaient une pièce de tissu qui aurait contenu les objets en alliage cuivreux.

L'assemblage est hétéroclite à tous points de vue. Si les fibules en fer permettent de situer la datation de cet ensemble à La Tène D1a, la rouelle est *a priori* difficile à dater<sup>26</sup>, quand les deux autres éléments sont nettement plus anciens. La fibule à pied libre est attribuable au IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s., alors que la forme et les dimensions de l'anneau permettent d'y reconnaître une pièce de chaîne composite de suspension d'épée de la même époque (Viand, Séguier 2013).

configuration du site ne semble pas s'écarter des canons en vigueur dans les établissements ruraux de La Tène finale de l'espace sénon (Séguier 2011), le mobilier (Barral 1994 ; Joly 1994) étant tout aussi canonique.

24. Les monnaies d'or des I<sup>er</sup>-I<sup>er</sup> s. seraient plus fréquentes en contexte profane que dans les sanctuaires dans l'Est de la Gaule (Izri 2015), tout au moins lorsque le contexte est connu.

25. Ce dépotoir a livré des restes de faune consommée (surtout du bœuf), quelques instruments métalliques dont un soc et un lot céramique caractéristique de l'horizon La Tène D1a (non tournée fine et grossière, type Besançon, tournée fine, amphores italiques Dr. 1 de classe 1 et 1/2) (Séguier 2013a, vol. 2, p. 295-296).

26. Ces objets sont soumis à une forte variabilité (dimensions, nombre de rayons, présence/absence/forme du moyeu, décor secondaire, matériau) ; cet exemplaire ne trouve de correspondance directe ni parmi les nombreuses rouelles de Villeneuve-Saint-Germain (Debord 1989), ni parmi celles de Manching (Van Endert 1991).

Ce fagot semble résulter d'une perte et non d'un dépôt intentionnel. Néanmoins, deux points permettent de le comparer aux dépôts métalliques du second âge du Fer. Comme la plupart de ces derniers (Bataille 2006 ; Rieckhoff 2006), il ne présente aucune cohérence fonctionnelle puisqu'il associe des parures, un objet relevant de la sphère militaire et une rouelle, instrument classé parmi les objets « d'essence religieuse » (Bataille 2006). Il est par ailleurs tout aussi hétérogène du point de vue chronologique (voir *supra*).

Si la répétition localisée et durable de gestes peut expliquer le caractère hétéroclite de certains dépôts métalliques parmi les plus riches (Bataille 2006), cette interprétation ne saurait être retenue ici, les cinq éléments constituant un tout indissociable. Les objets des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ont peu de chance de résulter d'une trouvaille réalisée fortuitement sur place puisqu'en dehors d'une fosse isolée, aucune occupation de cette époque n'est attestée sur le site. Il est possible qu'ils aient été transmis de génération en génération. Mais ils peuvent également provenir d'une récupération opérée dans une (ou des) sépulture(s) antérieure(s) de deux siècles environ, plutôt qu'au sein d'un habitat où ces objets sont rares. On privilégiera cette piste dans la mesure où la récupération de matériel dans des tombes (équipements, restes humains) est attestée au second âge du Fer (Séguier *et al.* 2010, p. 199-201). Cette pratique peut alors répondre à des impératifs sociaux (légitimation d'un lignage) et/ou à des préoccupations religieuses – l'anneau de suspension de fourreau et le pied de fibule pouvant provenir d'une même dotation funéraire.

La destination de ce fagot fait assurément écho à des préoccupations aujourd'hui incompréhensibles, mais dont la connotation symbolique, renforcée par la rouelle, ne saurait nous échapper. Dès lors, il a pu s'agir d'un talisman ou d'un trousseau pourvu de vertus magiques, utilisé dans le cadre de cérémonies ou de pratiques de sorcellerie, par exemple. L'anneau de ceinturon pourrait éventuellement lui conférer une connotation militaire.

## L'INSTRUMENTUM

Découvert parmi de nombreux rejets détritiques accumulés dans le fossé 1406 à l'arrière du bâtiment UA10 (fig. 3)<sup>27</sup> (voir *supra*, p. 128), le couteau en fer du dépotoir 2W (fig. 18, n° 6) mérite une attention particulière. Sa lame courte à dos droit est prolongée par une soie pleine terminée par une tête d'oiseau traitée en ronde-bosse de manière réaliste. Quoique lacunaire, le bec est visiblement allongé. L'emplacement des yeux est matérialisé par deux petits rivets en alliage cuivreux. Deux aigrettes gravées couvrent le sommet de la tête et la partie haute du cou et un trait courbe figure sur la « joue ». Ces deux derniers détails invitent à reconnaître la figuration d'une grue cendrée.

En dehors de quelques exemplaires de La Tène A ornés d'une tête de bélier (Cluytens 2008), les couteaux dont le manche porte une figure animale sont rares en contexte laténien

et, plus encore, ceux sur lesquels est figuré un oiseau. On ne peut guère mentionner que celui trouvé à Ifs dans un dépotoir tardif de la ZAC Object'Ifs Sud, dont l'extrémité proximale est ornée d'une image zoomorphe aux yeux figurés en alliage cuivreux (Chérel, Simon 2000-2002, p. 565-569). Bien que de facture plus schématique, cette pièce ressemble beaucoup dans sa forme et ses dimensions à celle de Varennes-sur-Seine. L'identification de la figure animale hésite entre un cheval, un hippocampe et un être fantastique (*ibid.*), mais on pourrait aussi bien y voir un oiseau d'eau très stylisé (cygne, oie, canard ou échassier) tant la facture se rapproche de celle des têtes aviformes de certains chenets de La Tène finale, comme celui d'Amboise (Indre-et-Loire) (Laruaz, Peyrard 2007).

Les figurations aviaires de Varennes-sur-Seine et d'Ifs ne sont pas sans rappeler celle du casque à l'oiseau de Tintignac, même s'il a été souligné que celui-ci n'était réaliste ni du point de vue de l'espèce ni de celui de la position anatomique (Lejars, *in* Maniquet *et al.* 2011, p. 124-125). Dans ce cas, l'artiste a représenté un oiseau d'eau au long cou, échassier ou palmipède, au rendu saisissant : toute proportion gardée, cette conclusion s'impose pour les couteaux d'Ifs et de Varennes-sur-Seine. Le parallèle ne s'arrête peut-être pas là puisque la polychromie liée à l'emploi d'alliage cuivreux pour figurer les yeux des oiseaux de Varennes-sur-Seine et d'Ifs se retrouve dans le contraste de couleur des yeux de l'oiseau de Tintignac, sous une forme différente (étain et lignite), mais aussi sur le protomé aviforme de Torrs (Irlande) (*ibid.*)<sup>28</sup>.

Le couteau de Varennes-sur-Seine n'est certainement pas un outil du quotidien. On y verra plutôt un instrument utilisé dans des circonstances telles que le banquet ou le sacrifice en dépit de sa petite taille et investi d'une forte charge symbolique. La grue, si c'est bien cet animal qui est représenté, fait en effet partie du panthéon celtique où elle semble incarner le renouveau du fait de sa venue saisonnière et, à ce titre, elle constitue un point de repère important du calendrier (Schomas 2011, p. 266). Elle est aussi considérée comme un intercesseur entre le monde terrestre et l'au-delà, tout en étant intimement liée au milieu aquatique et donc aux cultes agraires (Boekhoorn 2008, p. 240). Oiseau mantique considéré tantôt comme ambivalent, tantôt comme une émanation solaire (*ibid.*, p. 241-245), la grue figure peut-être sur plusieurs types monétaires, notamment sur le statère DT 3576 où elle dévore un serpent, force chthonienne par excellence (Schomas 2011, p. 274). Trois grues sont également associées au taureau alors nommé *Tarvos Trigaranos* sur le célèbre pilier de la corporation des nautes de Lutèce dans une composition mythologique qui symboliserait la métamorphose d'une divinité féminine (*ibid.*, p. 275-276). Mais les représentations d'oiseaux aquatiques participent également, avec celles du taureau, d'un discours relatif au foyer (Vial 2015, p. 179-185). Ainsi, ces effigies d'oiseaux au long cou et aux yeux colorés intègrent un système de représentation codifié et prennent probablement place dans un récit mythique dont le sens est aujourd'hui perdu<sup>29</sup>.

27. Ce contexte a livré de nombreux restes de faune (surtout de bœuf et porc), des déchets artisanaux (travail du fer et des alliages cuivreux), un *instrumentum* varié (fibule à ailettes naissantes, boucle de ceinturon, rivet à tête striée, pièce de véhicule...), plusieurs bronzes sénons, un globule à la croix et un abondant matériel céramique (non tournée fine, de type Besançon, tournée fine, dorée, peinte, vernis noir, amphores italiques Dr. 1 de classe 1, 2/3 et 3, amphore de Tarraconaise...) (Séguier 2013a, vol. 2, p. 302-304).

28. Il est également possible d'évoquer la tête d'échassier en alliage cuivreux polychrome du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe (Sarthe), issu d'un niveau gallo-romain (Guillier dir. 2020, p. 188), mais ni sa nature ni sa datation ne semblent assurées.

29. Dimitri Nikolaï Boekhoorn (2008) mentionne deux récits du corpus littéraire irlandais du Haut Moyen Âge, dans lesquels deux oiseaux, le faucon et la chouette, sont décrits comme ayant un regard « lumineux » (p. 224 et

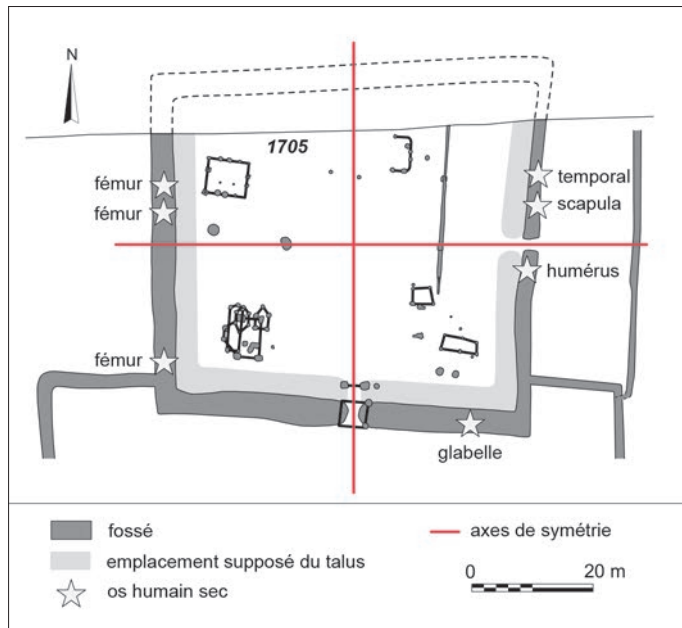


Fig. 19 – Distribution des restes humains secs (DAO : P. Pihuit, J.-M. Séguier).

## LES RESTES HUMAINS SECS

Des restes humains fragmentaires proviennent de 7 points du fossé 1406. Leur localisation n'est peut-être pas aléatoire dans la mesure où elle privilégie les abords de l'accès oriental et un emplacement symétrique sur le côté occidental et, peut-être, la proximité des angles (fig. 19). Par ailleurs, le côté occidental, qui n'a livré que des segments de diaphyses fémorales, semble s'opposer au côté oriental d'où proviennent deux restes crâniens, ainsi que des fragments de scapula et de diaphyse humérale (fig. 19). Il s'agit des restes de 6 adultes dont 3 matures et d'un sujet qualifié de grand adolescent ou adulte (Delattre 2013).

La découverte de restes humains secs en contexte domestique au second âge du Fer est très fréquente, particulièrement aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. en Gaule septentrionale où elle constitue quasiment une règle (Delattre, Séguier 2007 ; Rousseau 2010 ; Pinard 2016 ; Auxiette, Desenne dir. 2017). Comme ici, il s'agit surtout de restes de sujets adultes dont la distribution, non aléatoire, privilégie des points remarquables des fossés d'enclos, notamment la partie antérieure et les accès, phénomène d'autant plus net que les restes sont nombreux, comme c'est le cas à Souppes-sur-Loing et Herblay (Séguier, Auxiette dir. 2006). Cette pratique n'est pas sans rappeler l'exposition de têtes coupées en des points remarquables des *oppida* et des sanctuaires (Rousseau 2012).

Ces pièces anatomiques font l'objet de lectures diverses. On a voulu y voir des restes prélevés sur le corps d'ennemis sur le champ de bataille, mis en scène et exhibés sur des trophées, comme un écho aux sources antiques faisant état de ce genre de mises en scène macabres et participant de l'exaltation des valeurs guerrières (Brunaux 1996 ; Brunaux, Malagoli 2003 ; Dedet 2011). Il est également proposé d'y voir des os prélevés dans des silos afin d'alimenter des pratiques liées aux rituels agraires (Delattre 2000), mais cette hypothèse est rendue

p. 230) ; on rappellera d'ailleurs que les yeux de l'oiseau-cimier du casque de Ciamești (Roumanie) sont vivement colorés.

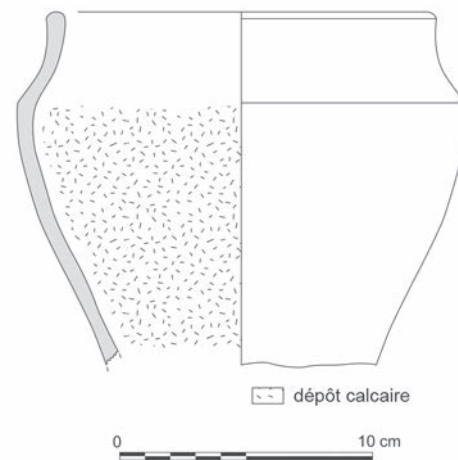


Fig. 21 – Pot en céramique non tournée fine du puits 1511 (DAO : P. Pihuit).

caduque dans le contexte local en raison de l'absence presque complète de silo aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. (Séguier, Louesdon 2020). Il peut tout aussi bien s'agir de restes d'ancêtres prélevés dans des sépultures et destinés à intégrer des aménagements liés à un culte d'héroïsation (Delattre, Séguier 2007). On ne peut pas exclure que ces restes aient été prélevés sur des structures d'exposition des corps préalablement à la crémation (Lambot, Méniel 2000 ; Séguier, Louesdon 2020). Quelle que soit l'interprétation que l'on privilégiera, la manipulation et l'exposition de restes humains secs participent de rites situés à la croisée des croyances et des systèmes de représentation sociale.

## LE TÉMOIGNAGE DES BANQUETS

Le repas de commensalité est bien attesté à la Justice, notamment au travers d'un grand nombre d'amphores vinaires (voir *supra*, p. 128), témoignant de la tenue répétée de banquets, principales occasions à cette époque de consommer cette boisson (Poux 2004). Parmi les instruments que l'on peut rapporter aux pratiques de consommation collective (parfois non sans équivoque) figurent un fragment de chaudron bimétallique, quatre montants de gril et plusieurs montures de seaux en bois (cerclage, rubans, tôle rivetée), autant d'éléments trouvés en divers points du fossé 1406 (Viand, Séguier 2013) suggérant que c'est bien dans l'enclos E2 que se tenaient ces assemblées festives. Ces instruments sont communs à presque tous les sites de La Tène finale où sont restitués des repas de commensalité qu'ils servent d'ailleurs bien souvent à identifier (Poux 2004).

La très grande quantité de viande, notamment de bœuf et de porc, que l'on peut déduire des restes de faune découverts en position détritique témoigne elle-aussi de la tenue répétée de ces repas de commensalité. D'ailleurs, comme on l'a vu, le coffre 1312 témoigne du partage de centaines de kilogrammes de viande. Ainsi, comme un peu partout ailleurs en Gaule, viandes et boissons constituaient le socle des festins.

S'il est impossible de décrire dans le détail les modalités de ceux-ci, le puits 1511 témoigne ponctuellement de l'un de ces épisodes. Situé dans l'angle nord-ouest de la cour E3 (fig. 3), ce puits circulaire de 1,40 m de diamètre et 1,80 m de profondeur comportait, comme les autres puits à eau de ce secteur, un remplissage homogène limoneux gris et, à sa base, un niveau



Fig. 20 – Assemblage osseux du puits 1511 : A, vue générale et état de conservation ; B, côte, traces de découpe sous la partie proximale ; C, humérus, traces de découpe sur le condyle médial ; D, métapodes, traces de découpe sous les parties proximales (clichés et DAO : G. Auxiette).

hydromorphe d'une dizaine de centimètres d'épaisseur où ont été piégés de nombreux restes de caprinés<sup>30</sup>. L'ensemble réunit plusieurs dizaines d'os issus d'un minimum de six moutons dont beaucoup de parties sont manquantes (fig. 20). La composition de cet assemblage le distingue des éléments détritiques recueillis dans le colmatage supérieur du puits. Ce dernier n'a livré que 5 fragments osseux (4 d'os de bœuf et un de la mandibule d'un porc âgé de 21 à 23 mois) et 8 tessons d'un pot caréné en céramique non tournée fine (fig. 21) comportant un dépôt calcaire interne qui permet d'envisager son utilisation en tant que bouilloire ou comme entonnoir lié à la production de lait de chaux (Saurel 2015), ce qui supposerait, dans ce cas, que le fond ait été perforé.

L'hypothèse d'un rejet massif ou d'un dépôt d'os de moutons est posée. Des traces de découpe sont nettement visibles sur quelques côtes et vertèbres, mais aussi sur certains os longs et métapodes. Cette espèce, massivement représentée dans ce contexte particulier, occupe par ailleurs une place relativement modeste parmi les déchets de consommation de l'établissement à La Tène D (17,90 % du NR). Cet assemblage n'est pas sans rappeler d'autres, plus modestes, découverts pour la plupart dans des silos datés du Hallstatt final/La Tène ancienne, où des

parties de caprinés présentent de nombreux critères de ressemblance (os complet, surfaces claires et lisses, membres issus de plusieurs individus, fines traces de découpe), à l'exemple du Bois Rond à Milly-la-Forêt (Essonne) (Viand *et al.* 2008 ; Auxiette 2017). On ne peut manquer de rapprocher également les restes du puits 1511 des milliers d'ossements de moutons correspondant à des portions d'ensembles anatomiques en connexion qui reposaient en amas compact sur le fond de certaines fosses du village d'Acy-Romance à La Tène finale (Méniel 1998, p. 97). Ces comparaisons et la constitution mono-spécifique de l'assemblage du puits 1511 permettent d'envisager la tenue de banquets dans des circonstances particulières, les viandes n'étant pas du tout les mêmes que celles du coffre 1312, il convient de le souligner.

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Les documents présents ici contribuent à éclairer le corpus des pratiques rituelles qui rythmaient la vie d'un établissement placé au sommet de la hiérarchie sociale et économique locale. De plusieurs ordres, ils témoignent d'une pluralité de gestes tout en paraissant relever sinon d'une même intention, tout au moins d'un cadre homogène et représentatif de l'idéologie et de l'univers religieux d'une population ancrée dans le monde rural.

30. L'affaissement de la structure en fin de fouille a interdit d'en réaliser un relevé.

Les deux simulacres de puits que l'on peut interpréter comme des autels creux n'ont pas connu la même trajectoire, mais obéissent à un même processus : la putréfaction d'offrandes en faveur des divinités chtoniennes selon un processus identifiable à une libation (Poux, Foucras 2008).

L'invocation des divinités aquatiques n'en est pas moins explicite au travers des simulacres de puits à eau et de la figuration d'un oiseau d'eau. Comme en témoignent les nombreux dépôts de cours d'eau, sources, lacs, tourbières, grottes, puits... (Poux 2004 ; Barral *et al.* 2015 ; Gruel 2015 ; Olmer, Roure dir. 2015), la référence au domaine aquatique semble être une composante primordiale de l'univers symbolique de la fin de l'âge du Fer<sup>31</sup>. Le protomé de taureau du coffre 1312 – figure fréquente sur les landiers, chenets et broches à rôtir (Vial 2015) – évoque, tout comme la figure aviaire, le foyer (*ibid.*), dont le contexte idéologique se situe dans le cadre de l'exploitation de ressources économiques contrôlée par le pôle aristocratique, la gestion des troupeaux de bovins paraissant avoir joué un rôle éminent.

Avant tout, il semble que s'exprime ici un système symbolique fondé sur des mythes agraires (rythme des saisons, régénération des récoltes, des troupeaux...), garants du maintien et de la prospérité d'un grand domaine. Le geste ultime, qui scelle l'abandon de l'établissement, ne témoigne peut-être pas d'autre chose que d'une restitution à l'ordre naturel, et émanerait de cette idéologie terrienne.

C'est la position sociale et la richesse des élites attachées à l'établissement qui confèrent à certains de ces gestes un contenu hors du commun. Ce niveau de richesse donne, à son tour, une grande cohérence à l'ensemble.

Il est nécessaire de souligner que, même si ces élites étaient nécessairement impliquées dans les affaires militaires<sup>32</sup>, notamment dans le contexte de la guerre des Gaules, la composante guerrière n'occupe pas, dans les dépôts tout au moins, le devant de la scène. En dehors peut-être du puits factice 1705, et encore, sous une forme allusive, elle n'est perceptible ni dans les gestes liés à l'usage de l'autre puits factice 1471 et du coffre 1312, ni dans l'enfouissement du dépôt monétaire. On est donc loin des assemblées militaires que les armes mutilées et les sujets supposés sacrifiés de l'enclos 56 de Montmartin permettent d'envisager (Brunaux, Méniel dir. 1997, p. 231-238). Le caractère tardif des dépôts de la Justice, datés du 1<sup>er</sup> s., explique peut-être en partie cette ambiance. D'ailleurs, l'effacement des équipements militaires au cours des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. dans les offrandes des sanctuaires – c'est le cas à La Villeneuve-au-Châtelot (Bataille 2006) – suggère que le pouvoir des élites repose alors sur une compétition plus économique que militaire, dans un contexte politique en pleine mutation<sup>33</sup>. Quant aux restes humains, ils se révèlent, comme d'habitude, ambigus : si l'on veut y voir des restes pris à l'ennemi (Brunaux,

Malagoli 2003 ; Dedet 2011) ou résultant de sacrifices (Brunaux, Méniel dir. 1997), ils évoqueront l'univers guerrier ; mais de telles pièces anatomiques peuvent tout aussi bien illustrer la pieuse dévotion à un lignage, cohérente avec le système de représentations des élites terriennes.

Mis à part le fagot métallique dont la constitution témoignerait plutôt d'un geste individuel (petit attirail cultuel ?), les éléments examinés ici semblent tous relever de pratiques collectives dans lesquelles le repas de commensalité apparaît en filigrane. Certains semblent recouvrir des pratiques suffisamment « banales » (au regard du contexte socio-économique des occupants) car répétitives, pour se trouver noyés dans la masse des rejets domestiques accumulés dans les fossés. C'est ainsi que l'on propose d'interpréter les masses d'amphores vinaïres et de restes animaux, mais aussi les accessoires du banquet (grils, chaudron bimétallique, seaux en bois, couteau à manche ornithomorphe...) mis au rebut dans le fossé 1406. Pour fastueux qu'ils aient pu être (Poux 2004), ces rites sociaux, codifiés et dont les dates devaient être fixées dans le calendrier (Brunaux 1996), ne donnaient pas lieu à un enfouissement particulier. C'est peut-être dans cette gamme de gestes qu'a pu s'inscrire la succession de dépôts dans le puits factice 1471 envisagée ici.

Les plus spectaculaires traduisent des événements probablement exceptionnels intervenus en des occasions particulières : le puits 1511, car le choix de l'espèce consommée diffère de la norme locale et traduit peut-être la spécificité du rituel mis en œuvre et sa destination ; le coffre 1312, qui, en creux, permet de lire un festin considérable ; le pseudo-puits 1705 et son offrande d'un bien de prestige ; le dépôt de statères enfin qui consacre l'abandon de l'établissement. En dehors du dépôt monétaire, qui semble intégrer une série cohérente en Gaule septentrionale, on ne saurait se hasarder à identifier ces événements.

Le caractère domestique des rituels dont rendent compte les éléments analysés ressort de l'interprétation du site dans lequel il est bien sûr exclu de voir un sanctuaire. Ces activités d'ordre symbolique ne devaient concerner qu'une frange privilégiée de la communauté attachée au domaine et le caractère privé de leur déroulement, au plus intime de l'habitat, dans l'enceinte définie par les enclos talutés, les distingue assez clairement des cultes publics. D'ailleurs, les catégories d'objets habituellement trouvés en masse sur les lieux de culte (fibules, rouelles, amphores, céramique...) ne constituent pas ici le support du discours symbolique, au contraire de la viande de bœuf et de porc et des métaux précieux.

Même si le paysage religieux du confluent Seine-Yonne aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. est encore mal documenté<sup>34</sup>, il est probable que l'agglomération ouverte du Marais du Pont ait été dotée d'équipements de culte publics, comme tous les centres de ce type. Un secteur probablement voué à cet usage y est d'ailleurs reconnu. Il s'agit d'une vaste cuvette aménagée à la croisée d'axes de circulation, dont le sol aménagé de cailloutis et de tessons d'amphores a livré de nombreux restes de bœuf, 19 monnaies, de nombreux

31. Ce point ressort de la plupart des contributions réunies dans les actes de la table ronde tenue en 2004 à Bibracte (Bataille, Guillaumet dir. 2006).

32. La documentation est suffisamment explicite pour ne pas avoir à développer cet aspect par ailleurs largement documenté en Gaule (Brunaux 2002 ; Poux 2004).

33. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le bestiaire figuré ici se compose du bœuf et d'un oiseau, classiquement associés à l'instrument lié au foyer, alors que le sanglier est par excellence attaché aux équipements militaires (carnyx, enseignes... : Vial 2015).

34. On ne connaît encore aucun sanctuaire dans l'environnement immédiat de Varennes-sur-Seine, ceux de Noyen-sur-Seine et de La Villeneuve-au-Châtelot étant situés respectivement 35 et 60 km à l'est (La Villeneuve-au-Châtelot relevait probablement d'un territoire centré sur la plaine de Troyes).

éléments métalliques<sup>35</sup>, certains repliés ou portant des traces de mutilation, 3 grosses perles en verre et en lignite... La composante militaire apparaît au travers de pièces d'armement démontées (bouterolles de fourreaux, manipule de bouclier) (Séguier 1996 ; 2002), ce qui rapproche cet ensemble des dépôts de sanctuaire (Bataille 2008, p. 108-109), mais l'éloigne nettement de ceux de la Justice. L'importance de l'activité métallurgique au sein de l'agglomération et l'orientation économique exacerbent sans doute les dissemblances qu'enregistrent les activités rituelles des deux éléments du binôme. Le point de confluence entre l'Yonne et la Seine semble également avoir accueilli des rituels communautaires dès la fin de l'âge du Fer, sous la forme de jets de monnaies dans le cours de l'Yonne, selon une pratique d'origine italique, comme le suggèrent au moins 9 potins et bronzes gaulois, une *litra* des années 241-235, 3 *as* onciaux et 2 bronzes d'Ampurias, au sein d'un lot d'au moins 3 928 monnaies essentiellement d'époque romaine recueillies

35. On dénombre au moins 17 fibules, 6 clés, des fragments de vaisselle et de montants de gril, divers accessoires de toilette (spatule, pincette), des fragments de bandage de roue, de l'outillage (couteaux, hache à douille, poinçon, burin, gouge...), des pièces d'architecture (ferrures, agrafes, crampons), des semi-produits (barres à douille), etc. (Séguier 1996).

lors de dragages (Giard 1977-1978, p. 75). Ainsi, même si les données relatives aux cultes collectifs sont encore lacunaires dans cette partie de l'espace sénon, il semble bien que l'essence des cultes rendus dans la sphère publique et dans l'espace privé diffère, au moins dans leurs manifestations concrètes, même si les deux sites formaient un binôme indissociable.

On notera enfin que la crémation de restes animaux et de récipients préalablement à l'enfouissement de la viande dans le coffre 1312 n'est pas sans évoquer les pratiques funéraires de la fin de l'âge du Fer, d'autant que les espèces animales concernées, le porc et le coq, figurent en bonne place dans les sépultures des I<sup>er</sup>-I<sup>er</sup> s. (Auxiette, *in* Desenne *et al.* 2009). Néanmoins, les éléments du rituel que l'ensemble funéraire de la Justice permet d'entrevoir, en dépit de l'absence de sépulture, se distinguent par un usage massif du vin et par la quasi-absence de restes animaux, soit l'exact contraire du contenu du coffre 1312. La ressemblance des gestes (crémation) et la pratique du repas (funéraire dans un cas, de commensalité dans l'autre) expliquent les similitudes, mais la destination des rituels distingue les gestes propitiatoires visant à perpétuer la communauté par l'offrande aux divinités chtoniennes et aquatiques d'une part, et ceux qui visent à assurer le passage du défunt dans un nouvel état, de l'autre.

## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS

Afan	Association pour les fouilles archéologiques nationales.
Afeaf	Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
DAM	Documents d'archéologie Méridionale.
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.
MSH	Maison des Sciences de l'Homme.
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
RAE	<i>Revue archéologique de l'Est.</i>
RAIF	<i>Revue archéologique d'Île-de-France.</i>
RAN	<i>Revue archéologie de Narbonnaise.</i>
RAP	<i>Revue archéologique de Picardie.</i>
SAC	Société archéologique Champenoise.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique en Gaule.

### SOURCE ANCIENNE

**Tite-Live** : *Histoire romaine*, I, trad. de M. Nizard, Paris, 1864.

## RÉFÉRENCES

- Amandry M. (dir.) 2001** : *Dictionnaire de numismatique*, Paris, Larousse, 628 p.
- Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.) 2003** : Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, *Gallia*, 60, p. 1-268.
- Arcelin P., Gruat P. 2003** : La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur), in Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.) 2003, p. 169-241.
- Auxiette G. 2013** : Étude et interprétation des assemblages fauniques du Bronze final à la période romaine, in Séguier J.-M. 2013a, vol. 2, p. 55-148.
- Auxiette G. 2017** : Autour du mouton : analyse de consommations singulières au cours du premier millénaire avant notre ère, in Horard-Herbin M.-P., Lauriou B. (dir.), *La Viande : fabrique et représentations*, Rennes, Tours, Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires François-Rabelais (coll. Tables des Hommes), p. 117-130.
- Auxiette G., Desenne S. (dir.) 2017** : Une trajectoire singulière. Les enclos de Braine « la Grange des Moines » (Aisne) à La Tène finale, *RAP*, 3-4, 340 p.
- Barat Y. 2007** : *Les Yvelines*, Paris, AIBL (coll. CAG, 78), 429 p.
- Barone R. 1976** : *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, 1, Paris, Vigot, 761 p.
- Barral P. 1994** : *Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône*, Thèse de doctorat, université de Franche-Comté, 3 vol., 329 p. + 135 pl.
- Barral P. (dir.) 2007** : *Epomanduodurum*, une ville chez les Séquanes. Bilan de quatre années de recherche à Mandeure et Mathay (Doubs), Paris, *Gallia*, 64, p. 353-434.
- Barral P., Bataille G., Bride A.-S., Guillaume J.-P., Jaccotey L., Jeunot L., Pichot V., Schönfelder M. 2007** : Le site gaulois, in Barral P. (dir.) 2007, p. 371-390.
- Barral P., Daubigny A., Dunning C., Kaenel G., Roulière-Lambert M.-J. (dir.) 2007** : *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, actes du XXIX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2 vol., 892 p.
- Barral P., Joly M. 2011** : Le sanctuaire gaulois de Mirebeau-sur-Bèze, in Reddé et al. (dir.) 2011, p. 543-555.
- Barral P., Nouvel P., Thivet M., Vurpillot D. 2015** : L'eau dans les sanctuaires laténiens et gallo-romains de Gaule du Centre-Est, in Olmer F., Roure R. (dir.) 2015, p. 643-668.
- Barrandon J.-N., Dhénin M., Fischer B., Pradat B. 1993** : Le trésor de Saint-Denis-lès-Sens, le point sur une étude en cours, Paris, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 48<sup>e</sup> année, 8, p. 637-644.
- Bataille G. 2006** : Dépôts de mobilier métallique de la période de La Tène. Premier essai de classement, in Bataille G., Guillaumet J.-P. (dir.) 2006, p. 247-256.
- Bataille G. 2008** : *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*, Dijon, Presses universitaires de Dijon (coll. Art, Archéologie & Patrimoine), 258 p.
- Bataille G. 2015** : Approche des pratiques rituelles. Proposition de restitution à partir des dépôts terrestres non funéraires à composante métallique, in Kaurin J. et al. (dir.) 2015, p. 145-164.
- Bataille G., Guillaume J.-P. (dir.) 2006** : *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 11), 334 p.
- Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.) 2009a** : *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, actes du XXXI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF*, Chauvigny, Mémoires du pays Chauvinois, XXXV, 541 p.
- Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.) 2009b** : *Les Gaulois en Loire et Dordogne*, Chauvigny, Mémoires du pays Chauvinois, actes du XXXI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, XXXIV, 459 p.
- Besnard-Vauterin C.-C., Giraud P., Lepaumier H., Giazon D. 2016** : Genèse d'un réseau de fermes du second âge du Fer en Plaine de Caen, in Blancquaert G., Malrain F. (dir.) 2016, p. 61-81.
- Blaizot F. (dir.) 2009** : Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité, *Gallia*, 66-1, 385 p.
- Blancquaert G., Malrain F. (dir.) 2016** : *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes*, actes du XXXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, *RAP* (coll. n<sup>o</sup> spécial, 30), 721 p.
- Boekhoorn D. N. 2008** : *Bestiaire mythique, légendaire et merveilleux dans la tradition celtique : de la littérature orale à la littérature écrite – étude comparée de l'évolution du rôle et de fonction des animaux dans les traditions écrites et orales ayant trait à la mythologie en Irlande, Écosse, Pays de Galles, Cornouailles et Bretagne à partir du Haut Moyen Âge, appuyée sur les sources écrites, iconographiques et toreutiques chez les Celtes anciens continentaux*, Thèse de doctorat, université de Rennes, 451 p. [URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00293874>, consulté le 10/06/2016].
- Bouvet J.-P., Daire M.-Y., Le Bihan J.-P., Nillesse O., Villard-Le Tiec A. 2003** : La France de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire), in Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.) 2003, p. 75-105.
- Brunaux J.-L. 1996** : *Les religions gauloises*, Paris, Errance, 216 p.
- Brunaux J.-L. 2000** : Propriétés divines, possessions humaines. La fonction symbolique de l'enclos, *RAP*, 1-2, p. 271-277.
- Brunaux J.-L. 2002** : Les fondements religieux de l'aristocratie gauloise, in Guichard V., Perrin F. (dir.) 2002, p. 231-242.
- Brunaux J.-L. 2006** : Religion et sanctuaires, in Goudineau C. (dir.) 2006, *Religion et société en Gaule*, Paris, Errance, p. 95-115.
- Brunaux J.-L., Delestrée L.-P. 2005** : Les monnaies gauloises en or de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Une mise au point sur leur datation, *RAP*, 2-3, p. 9-23.
- Brunaux J.-L., Malagoli C. 2003** : La France du Nord (Champagne-Ardenne, Île-de-France, Nord, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pas-de-Calais, Picardie), in Arcelin P., Brunaux J.-L. (dir.) 2003, p. 9-73.
- Brunaux J.-L., Méniel P. (dir.) 1997** : *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III<sup>e</sup> au I<sup>e</sup> s. av. J.-C.*, Paris, MSH (coll. DAF, 64), 272 p.
- Brunaux J.-L., Méniel P., Poplin F. 1985** : *Gournay I. Les fouilles sur le sanctuaire et sur l'oppidum (1975-1984)*, Amiens, *RAP* (coll. n<sup>o</sup> spécial), 268 p.
- Centlivres P. 2000** : Rites, seuils, passages, *Communications*, 70, Paris, Le Seuil, p. 33-44 [URL : [https://www.persee.fr/\\_0588\\_8018\\_2000\\_num\\_70\\_1\\_2061](https://www.persee.fr/_0588_8018_2000_num_70_1_2061), consulté le 20/11/2020].
- Chérel A.-F., Simon L. 2000-2002** : Le mobilier archéologique, in Le Goff E. (dir.) 2001-2002, *Les occupations protohistoriques et antiques de la Zac « Object'Ifs Sud »*, Ifs (Calvados), Caen, Rapport de fouille, Inrap GO, vol. 2, p. 530-581.
- Cluytens M. 2008** : *L'utilisation du motif du bélier dans l'art celtique à l'âge du Fer*, Mémoire de master, Paris, École pratique des hautes études (IV<sup>e</sup> section), 113 p. et 192 p. annexes.
- Colin A. 1998** : *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne : Contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer*, Paris, MSH (coll. DAF, 71), 195 p.

- Collectif 1983** : *L'art celtique en Gaule, collections des musées de Province*, catalogue d'exposition, Paris, Direction des Musées de France, 218 p.
- Collectif 1994** : Découvertes archéologiques sur l'autoroute A5, *Archéologia* (coll. Hors-Série, 3), 73 p.
- Cony A. 2016** : Les habitats ruraux enclous à cours multiples dans le Nord de la France : réflexions sur leur morphologie et sur leur chronologie, in Blancquaert G., Malrain F. (dir.) 2016, p. 435-439.
- Cunliffe B. 1992** : Pits, preconceptions and propitiation in British Iron Age, *Oxford Journal of Archaeology*, 11-1, p. 69-83.
- Debord J. 1989** : Les rouelles de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), Reims, *Bulletin de la Société archéologique Champenoise*, 82-4, p. 25-31.
- Dedet B. 2011** : La tête coupée, symbole de mise à mort suprême en Gaule méridionale ? Des textes anciens aux données de l'archéologie, *DAM*, 34, p. 281-289.
- Dedet B., Schwaller M. 1990** : Pratiques cultuelles et funéraires en milieu domestique sur les oppidums languedociens, *DAM*, 13, p. 137-161.
- Delattre V. 2000** : De la relégation sociale à l'hypothèse de l'offrande : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *RACF*, 39, p. 5-30.
- Delattre V. 2013** : Étude anthropologique des ossements humains de La Tène moyenne et finale, in Séguier J.-M. 2013a, vol. 2, p. 627-633.
- Delattre V., Auxiette G., Pinard E. 2018** : Quand le défunt échappe à la nécropole. Pratiques rituelles et comportements déviants au second âge du Fer dans le Bassin parisien, *RAE* (coll. Suppl. à la *RAE*, 46), 152 p.
- Delattre V., Séguier J.-M. 2007** : Du cadavre à l'os sec, in Barral P. et al. (dir.) 2007, p. 605-620.
- Delestrée L. P. 1996** : *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris, Errance, 143 p.
- Delestrée L. P. 2004** : *Atlas des Monnaies Gauloises*, II. De la Seine à la Loire moyenne, Saint-Germain-en-Laye, Commios, 149 p., 26 pl.
- Delestrée L. P. 2016** : Contextes archéologiques et numismatique gauloise : exemples dans le Nord-Ouest, *Revue Numismatique*, 173, p. 139-169.
- Delor J.-P. 2002** : *L'Yonne*, Paris, AIBL (coll. CAG, 89), 2 vol., 884 p.
- Desenne S., Auxiette G., Demoule J.-P., Gaudrefroy S., Hénon B., Thouvenot S., avec la collab. de Lejars T. 2009** : Dépôts, panoplies et accessoires dans les sépultures du 2<sup>e</sup> âge du Fer en Picardie, in Pinard E., Desenne S. (dir.), *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer, Actes de la table ronde de Soissons, 6-7 novembre 2008*, *RAP*, 3-4, p. 173-186.
- Dhénin M., Fischer B. 1994** : Le trésor de l'autoroute, in Collectif 1994, p. 44-45.
- Driard D. 2015** : Puits collectifs ou puits privés ? L'approvisionnement en eau des habitats ruraux dans la moitié nord de la Gaule au cours de l'âge du Fer, in Olmer F., Roure R. (dir.) 2015, p. 459-478.
- Dupré I Raventos X., Ribichini S., Verger S. (dir.) 2008** : *Saturnia Tellus : definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico, Atti del convegno internazionale svoltosi a Roma dal 10 al 12 novembre 2004*, Rome, Consiglio delle ricerche, 724 p.
- Ferdrière A., Gandini C., Nouvel P., Collart J.-L. 2010** : Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies – répartition, origine et fonctions, *RAE*, 59, p. 357-446.
- Fernández-Götz M. 2013** : Ethnicité, politique et échelles d'intégration : réflexions sur les « pagi » gaulois avant la conquête, *Études Celtiques*, XXXIX, p. 7-29.
- Feugère M. 1985** : *Les Fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du 5<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Paris, RAN (coll. Suppl. à la *RAN*, 12), 509 p. + 174 pl.
- Fichtl S. 2006** : L'émergence des civitates en Gaule et dans le monde celtique, in Haselgrove C. (dir.) 2006, p. 41-54.
- Fichtl S. 2013a** : Les « sites à banquet » : un mythe de l'archéologie celtique ?, in Grandjean C., Hugoniot C., Lion B. (dir.), *Le banquet du monarque dans le monde antique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Tables des Hommes), p. 425-451.
- Fichtl S. 2013b** : À propos des résidences aristocratiques de la fin de l'âge du Fer : l'exemple de quelques sites du Loiret, in Krausz S. (dir.), *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux, Ausonius (coll. Mémoires, 32), p. 329-343.
- Fichtl S. 2016** : À l'origine des grandes villae : la résidence aristocratique de Batilly-en-Gâtinais, in Blancquaert G., Malrain F. (dir.) 2016, p. 393-401.
- Foucray B. 2013a** : Étude numismatique, in Séguier J.-M. 2013a, vol. 2, p. 495-532.
- Foucray B. 2013b** : Analyse préliminaire du dépôt de globules à la croix, in Séguier J.-M. 2013a, vol. 2, p. 539-552.
- Foucray B., Bulard A. 2020** : Monnaies gauloises en bronze d'Île-de-France. Synthèse sur la circulation et les émissions monétaires, *RAIF* (coll. Suppl. à la *RAIF*, 6), 632 p.
- Giard J.-B. 1977-1978** : La trouvaille de Montereau, *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, 18-19, p. 62-102 et pl. H. T. VIII-XIV.
- Ginoux N. 2006** : Éléments d'iconographie celtique : le thème du taureau à cornes bouletées dans le répertoire du Nord de la Gaule, *Revue du Nord*, 368, p. 128-150.
- Gouge P. 2005** : L'architecture des habitats protohistoriques dans la région du confluent Seine-Yonne, in Buchsenschutz O., Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du 127<sup>e</sup> Congrès du CTHS, Nancy, Paris, CTHS*, p. 267-297.
- Gouge P., Séguier J.-M. 1994** : L'habitat rural de l'Âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne) : un état des recherches, in Buchsenschutz O., Méniel P. (dir.), *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Île-de-France, actes de la table ronde de Paris*, Paris, Presses de l'École normale supérieure (coll. Études d'Histoire et d'Archéologie, 4), p. 45-69.
- Gransar F. 2002** : La batterie de silos de Soupir « Le Champ Grand Jacques » (Aisne) : contribution à l'identification d'une centralisation du stockage à La Tène B dans le Nord de la France, in Méniel P., Lambot B. (dir.), *Repas des vivants et nourriture des morts en Gaule*, SAC (coll. Mémoires de la SAC, 16), p. 67-80.
- Gransar F., Auxiette G., Desenne S., Hénon B., Malrain F., Zech-Matterne V., Pinard E. 2007** : Expressions symboliques, manifestations rituelles et cultuelles en contexte domestique au I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère dans le Nord de la France, in Barral P. et al. (dir.) 2007, p. 549-564.
- Gruat P., Demierre M. 2015** : Un exemple original de dépôt en milieu humide : les grottes sanctuaires du territoire des Rutènes et de ses marges à la fin de l'âge du Fer, in Olmer F., Roure R. (dir.) 2015, p. 669-696.
- Gruat P., Izac-Imbert L. 2007** : Lieux de culte et territorialité chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer, in Barral P. et al. (dir.) 2007, p. 871-891.
- Gruel K. 2007** : De la nature des dépôts monétaires gaulois, in Barral P. et al. (dir.) 2007, p. 709-714.
- Gruel K. 2015** : Les jets de monnaie dans l'eau, quelle réalité ?, in Olmer F., Roure R. (dir.) 2015, p. 771-770.
- Gruel K., Haselgrove C. 2006** : Le développement de l'usage monétaire à l'âge du Fer en Gaule et dans les régions voisines, in Haselgrove C. (dir.) 2006, p. 118-138.
- Gruel K., Pion P. 2009** : Les « trésors monétaires » en Gaule chevelue : faciès

- régionaux et contextes sociaux des dépôts, in Bonnardin S., Hamon C., Lauwers M., Quilliec B. (dir.), *Du matériel au spirituel – Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*, Actes des rencontres d'Antibes - Juan-les-Pins, Antibes, APDCA, p. 381-395.
- Guichard V., Perrin F. (dir.) 2002** : *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.)*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 5), 412 p.
- Guihard P.-M., Lafitte J.-D., Thomashausen L. 2013** : De l'argent pour la guerre. Le trésor monétaire de Bassing (Moselle), *L'Archéologue*, 124, p. 33-37.
- Guillier G. (dir.) 2020** : *Le sanctuaire du Chapeau (Neuville-sur-Sarthe). Évolution d'un complexe cultuel en territoire cénomane, du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Paris, CNRS Éditions, Inrap (coll. Recherches archéologiques, 19), 304 p.
- Haselgrove C. (dir.) 2006** : *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 12-4), 276 p.
- Haselgrove C. 2007** : Iron Age coin finds from religious sites in Belgic Gaul: a comparative study, in Barral P. et al. (dir.) 2007, p. 715-729.
- Haselgrove C. 2009** : Noughts and crosses: the archaeology of "globules-à-la-croix", in Van Heesch J., Heeren J. (dir.) 2009, p. 173-186.
- Hénon B., Auxiette G., Bauvais S., Gransar F., Legros V., Monchablon C., Pissot V. 2012** : Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Les « Étomelles ». Huit siècles d'occupation (IV<sup>e</sup> s. avant J.-C.-IV<sup>e</sup> s. après J.-C.), *RAP*, 3-4, p. 47-205.
- Horard-Herbin M.-P., Méniel P., Séguier J.-M. 2000** : La faune de dix établissements ruraux de la fin de l'Âge du Fer en Bassée (Seine-et-Marne), in Marion S., Blancquaert G. (dir.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Presses de l'École normale supérieure (coll. Études d'Histoire et d'Archéologie, 6), p. 181-208.
- Izri S. 2015** : Les monnaies sur les sanctuaires, in Kaurin J. et al. (dir.) 2015, p. 53-63.
- Joly M. 1994** : La ferme gauloise de Saint-Denis-lès-Sens, in Collectif 1994, p. 40-43.
- Kaenel G., Carrard F. 2007** : La Baume du Four (Boudry, Canton de Neuchâtel) : un « temple helvète » ?, in Barral P. et al. (dir.) 2007, p. 499-536.
- Kaurin J., Marion S., Bataille G. (dir.) 2015** : *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt de l'âge du Fer*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 26).
- Krämer W. 1962** : Manching II: zur den Ausgrabungen in den Jahren 1957 bis 1961, *Germania*, 40, p. 297-317.
- Kruta V. 2000** : *Les Celtes. Histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris, Robert Laffont (coll. Bouquins), 1001 p.
- Lambot B., Friboulet M., Méniel P. 1994** : *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) – II. Les nécropoles dans leur contexte régional*, Reims, SAC (coll. Mémoires de la SAC, 8), 315 p.
- Lambot B., Méniel P. 2000** : Le centre communautaire et culturel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional, in Verger S. (dir.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance*, Rome, École française de Rome (coll. EFR, 276), p. 7-139.
- Laruaz J.-M., Peyrard A. 2007** : Deux dépôts rituels sur l'oppidum des Châteliers à Amboise (Indre-et-Loire), in Barral P. et al. 2007, p. 751-756.
- Lefort A., Baron A., Blondel F., Méniel P., Rottier S. 2015** : Artisanat, commerce et nécropole. Un port de La Tène D1 à Urville-Nacqueville, in Olmer F., Roure R. (dir.) 2015, vol. 1, p. 481-514.
- Le Goff E., Auxiette G., Le Goff I. 2007** : Manifestations et pratiques culturelles au sein des habitats et du territoire agraire laténien de la « ZAC Object'Ifs Sud » à Ifs (Calvados) : un exemple de l'Ouest de la Gaule, in Barral P. et al. (dir.) 2007, p. 579-584.
- Le Goff E., Chérel A.-F. 2018** : Le dépôt monétaire de la ZAC « Object'Ifs Sud » à Ifs (Calvados) : un rare exemple de dépôt laténien en contexte stratigraphique, in Hiriart E., Genechesi J., Cicolani V., Martin S., Nieto-Pelletier S., Olmer F. (dir.), *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 29), p. 329-335.
- Lignereux Y., Peters J. 1996** : Techniques de boucherie et rejets osseux en Gaule romaine, *Anthropozoologica*, 24, p. 45-98.
- Lukas D. 2010** : *Parville, Bois-de-Parville (Eure). De la ferme gauloise à la villa gallo-romaine*, rapport de fouille, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 4 vol., 740 p. + 127 pl.
- Maguer P., Achard-Corompt N., Gaodefroy S., Robert G. 2018** : Maison et dépendances à l'âge du Fer dans le Nord et l'Ouest de la France : de La Tène moyenne à La Tène finale, in Villard-Le Tiec A. (dir.), *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 303-347.
- Maguer P., Artuis R., Hiernard J. 2005** : L'établissement rural de la Chapellière à la Chaize-le-Vicomte (Vendée) : une ferme gauloise de la fin du deuxième âge du Fer (III<sup>e</sup> siècle-I<sup>er</sup> siècle a.C.), *Aquitania*, 21, p. 21-72.
- Malrain F., Pinard E. 2006** : Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise : contribution à l'étude de la société gauloise, *RAP* (coll. n° spécial, 23), 268 p.
- Maniquet C., Lejars T., Armbruster B., Pernot M., Drieux-Daguerre M., Mora P., Espinasse L. 2011** : Le carnyx et le casque-oiseau celtiques de Tintignac (Naves-Corrèze). Description et étude technologique, *Aquitania*, 27, p. 63-150.
- Méniel P. 1998** : *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). t. III, les animaux et l'histoire d'un village gaulois. Fouilles 1989-1997*, SAC (coll. Hors-série, 14), 176 p.
- Méniel P. 2001** : *Les Gaulois et les Animaux. Élevage, repas et sacrifice*, Paris, Errance, 127 p.
- Ménez Y. (dir.) 2020** : *Une résidence de la noblesse gauloise. Le camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor)*, Paris, Éditions de la MSH (coll. Documents d'archéologie française, 112), 410 p.
- Ménez Y., Nieto-Pelletier S. 2016** : Un dépôt monétaire dans la ferme gauloise de Laniscat, in Fichtl S., Le Goff E., Mathiaut-Legros A., Ménez Y. (dir.), *Les premières villes de l'Ouest : agglomérations gauloises de Bretagne et des Pays de la Loire*, Jublains, Musée archéologique départemental de Jublains, p. 121-122.
- Metzler J. 1995** : *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxembourg)*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. Dossiers d'archéologie), 2 vol., 789 p.
- Metzler J. 2002** : Réflexions sur les sépultures aristocratiques en pays trévire, in Guichard V., Perrin F. (dir.) 2002, p. 175-186.
- Metzler J., Gaeng C. (dir.) 2009** : *Goebblange-Nospelt, une nécropole aristocratique trévire. Luxembourg*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. Dossiers d'archéologie, 13), 559 p.
- Nieto-Pelletier S., Lefort A., Foucray B. 2018** : Un « monnayage » particulier : les globules à la croix, in Baray L. (dir.), *Les Sénons. Archéologie et histoire d'un peuple gaulois*, Gand, Snoeck, p. 190-193.
- Nouvel P., Barral P., Deffressigne S., Riquier V., Séguier J.-M., Tikonoff N., Zehner M. 2009** : Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer dans l'Est de la France, in Bertrand I. et al. (dir.) 2009a, p. 109-151.

- Olmer F., Roure R. (dir.) 2015** : *Les Gaulois au fil de l'eau*, Actes du XXXVII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Bordeaux, Ausonius (coll. Mémoires, 39-1), 774 p.
- Paris P.-E. 2015** : *Au fil de l'os, économie et société des populations protohistoriques du Nord-Est de la France à partir de la documentation archéozoologique : les cas de Villeneuve-Saint-Germain et de Condé-sur-Suippes*, Thèse de doctorat, université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, 3 vol., 1443 p.
- Peake R. (dir.) 1996** : *Occupation du Bronze final et habitat de La Tène finale à Cannes-Écluse « le Petit Noyer »*, DFS de sauvetage urgent, Bazoches-lès-Bray, Saint-Denis, CDA Bassée, 153 p.
- Pernet L., Pion P. 2017** : Dette, Guerre, Or et monnaie chez les Celtes. 600-300 av. J.-C., in Genechesi J., Pernet L. (dir.), *Les Celtes et la monnaie. Des Grecs aux surréalistes*, Gollion, Infolio, p. 15-33.
- Pilon F. 2010** : Étude numismatique, in Lukas D. 2010, vol. 3, p. 373-413.
- Pilon F. 2013** : Bilan des caractérisations effectuées sur les monnaies gauloises de Varennes-sur-Seine, in Séguier J.-M. 2013a, vol. 2, p. 533-537.
- Pilon F., Séguier J.-M. 2021** : L'apport de l'analyse chimique des 31 statères globulaires « à la croix » de Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) à la compréhension de ce (pseudo-) monnayage, *Bulletin de la Société française de numismatique*, 76-1, p. 3-11.
- Pinard E. 2016** : Que dire des traces de coups et/ou de découpe observées sur les restes humains gaulois (du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. avant notre ère) en contextes domestiques picards, *RAP*, 1-2, p. 93-105.
- Pion P. 2012** : La monnaie mercenaire : une approche anthropologique des premiers monnayages celtiques au nord-ouest du complexe nord-alpin (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), in Pion P., Formoso B. (dir.), *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs : métissages et hybridations*, Paris, de Boccard, p. 151-164.
- Poux M. 2004** : *L'âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Protohistoire européenne, 8), 644 p.
- Poux M. 2008** : Du Nord au Sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante, in Dupré I Raventos X. et al. (dir.) 2005, p. 171-200.
- Poux M., Demierre M. (dir.) 2015** : *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges rituels*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à Gallia, 62), 707 p.
- Poux M., Demierre M., Garcia M., Gratuze B., Gruel K., Guichon R., Nieto-Pelletier S., Odenhardt-Donvez I., Fauduet I. 2007** : Paire de fibules en or du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – Autour d'une découverte de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme), *Gallia*, 64, p. 194-227.
- Poux M., Foucras S. 2008** : Du banquet gaulois au sacrifice romain. Pratiques rituelles dans le sanctuaire de Corent, cite des Arvernes, in Lepetz S., Van Andringa W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 165-186.
- Reddé M., Barral P., Favory F., Guillaumet J.-P., Joly M., Marc J.-Y., Nouvel P., Nuninger L., Petit C. (dir.) 2011** : *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 21, 1-2), 966 p.
- Rieckhoff S. 2006** : Les dépôts laténiens d'Allemagne. La continuité d'un phénomène en Europe, in Bataille G., Guillaumet J.-P. (dir.) 2006, p. 279-292.
- Rousseau E. 2010** : Questionnements sur le traitement du corps humain à l'âge du fer en Gaule, in Cartron I., Castex D., Georges P., Vivas M., Charageat M. (dir.), *De corps en corps. Traitement et devenir du cadavre*, Bordeaux, MSH d'Aquitaine, p. 163-192.
- Rousseau E. 2012** : Pratique des têtes coupées chez les Gaulois : les données archéologiques, in Boulestin B., Henry-Gambier D. (dir.), *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International series, 2415), p. 117-138.
- Roy E. 2009** : *Stockage lié à des productions meunières et dépôt monétaire Osisme découverts à Laniscat (Côtes-d'Armor)*, RFO de fouille préventive, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 566 p.
- Roymans N., Creemers G., Scheers S. 2012** : *Late Iron Age gold hoards from the Low Countries and the Caesarian conquest of Northern Gaul*, Amsterdam, Amsterdam University Press (coll. Amsterdam archaeological studies), 248 p.
- Saurel M. 2015** : *Le site protohistorique d'Acy-Romance, Ardennes, VI, le temps et l'usage. Étude de la céramique en pays rème vers 400 à 30 avant J.-C. et hypothèses autour du foyer, des saisons fermentées et de la chaux*, Reims, SAC (coll. Mémoires de la SAC, 22-4), 447 p.
- Schomas H. 2011** : *Les images monétaires des peuples gaulois : figures primitives ou expressions d'une société en mutation. L'exemple des Arvernes, Bituriges, Carnutes, Eduens, Lingons, Meldes, Parisii, Sénon et Séquanes*, Thèse d'archéologie, université de Bourgogne, Dijon, 531 p. [URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00921184>, consulté le 06/06/2015].
- Séguier J.-M. 1996** : *Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), Le Marais du Pont : occupations du Paléolithique supérieur et du Néolithique, nécropole de l'Âge du Bronze et habitat groupé de La Tène finale*, DFS, Bazoches-lès-Bray, opérations archéologiques et carrières de granulats en Bassée, Afan, CDA Bassée, 183 p.
- Séguier J.-M. 2002** : Varennes-sur-Seine, une agglomération de plaine à l'époque de la Conquête, in Bulard A., Delattre V., Séguier J.-M., *Les Celtes en Île-de-France, Les Dossiers d'Archéologie*, 273, p. 34-39.
- Séguier J.-M. 2011** : L'habitat rural dispersé dans le secteur Seine-Yonne, un état des lieux, in Reddé M. et al. (dir.) 2011, p. 417-430.
- Séguier J.-M. 2013a** : *Varennes-sur-Seine, la Justice, le Marais de la Fontaine du Cœur, rapport de fouille*, Pantin, Inrap Centre-Île-de-France, 3 vol., 1356 p.
- Séguier J.-M. 2013b** : Fermes, terroirs et territoires du deuxième âge du Fer à l'époque romaine, in Carpentier V., Marcigny C. (dir.), *Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 391-408.
- Séguier J.-M. 2013c** : La consommation des vins italiens chez les Sénon, les Meldes et les Parisii, in Olmer F. (dir.), *Itinéraires des vins romains en Gaule, III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.*, Lattes, Monographies d'archéologie Méditerranéenne (coll. hors-série, 5), p. 295-314.
- Séguier J.-M., Auxiette G. (dir.) 2006** : *Souppes-sur-Loing, « à l'Est de Beaumoulin » (Seine-et-Marne, Île-de-France)*, rapport de fouille, Pantin, Inrap Centre-Île-de-France, 2 vol., 207 p. + 98 fig. h.t. + annexes.
- Séguier J.-M., Auxiette G., Clavel B., Maury O., Raimbault S. 2008** : Le début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans l'espace culturel sénonais : les habitats de Bois d'Échalas à Ville-Saint-Jacques et de Beauchamp à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le contexte de l'interfluve Seine-Yonne, *RACF*, 45-46 [URL : <http://racf.revues.org/index611.html>, mis en ligne le 08/04/2008].
- Séguier J.-M., Auxiette G., Coubray S., Dunikowski C., Lecomte-Schmitt B., Zech-Matterne V. 2009** : Une ferme du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au « Marais du Colombier », Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) : analyse archéologique et environnementale, *RACF*, 47 [URL : <http://racf.revues.org/index1105.html>, mis en ligne le 13/05/2009].
- Séguier J.-M., Cabboï L., Dunikowski C. 2019** : Dans les plaines de la confluence Seine-Yonne et leurs marges, in Leroy M., Cabboï L. (dir.), *Produire et travailler le fer. Les ateliers de l'Est du Bassin parisien*

- du *v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au *x<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Inrap/CNRS Éditions (coll. Recherches Archéologiques, 16), p. 75-92.*
- Séguier J.-M., Delattre V. 2005** : Espaces funéraires et cultuels au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne) de la fin du *v<sup>ème</sup>* au *iii<sup>ème</sup>* s. av. J.-C., in Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T. (dir.), *L'âge du Fer en Île-de-France*, actes du XXIV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, RACF (coll. Suppl. à la RACF, 26), p. 241-260.
- Séguier J.-M., Delattre V., Gratuze B., Peake R., Viand A. 2010** : *Les nécropoles protohistoriques de « La Haute Grève » à Gouaix (Seine-et-Marne). Contribution à l'étude des pratiques funéraires au cours de l'étape moyenne du Bronze final (xi<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et au début du second âge du Fer (v<sup>e</sup>-iii<sup>e</sup> s. av. J.-C.) dans le sud du Bassin parisien*, RACF (coll. Suppl. à la RACF, 39), 238 p.
- Séguier J.-M., Louesdon É. 2020** : Les ensembles funéraires des *ii<sup>e</sup>* et *i<sup>er</sup>* s. av. J.-C. en Île-de-France : état des lieux et perspectives de recherche, RACF, 59 [URL : <https://journals.openedition.org/racf/4468>, mis en ligne le 16/12/2020].
- Séguier J.-M., Viand A. 2012** : Chronologie des assemblages de mobilier des trois derniers siècles avant notre ère en Île-de-France : un état des lieux dans les territoires des Sénons et des Parisii, in Barral P., Fichtl S. (dir.), *Chronologie de la fin de l'âge du Fer dans l'Est de la France et les régions voisines (iii<sup>e</sup>-i<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*, Gluxen-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 22), p. 193-207 [dossier numérique : [www.bibracte.fr](http://www.bibracte.fr)].
- Sillon C. 2014** : *L'or monnayé dans le Nord de la Gaule. Recherches sur les monnaies d'or frappées dans le Nord de la Gaule entre le iii<sup>e</sup> et le i<sup>er</sup> siècle avant notre ère*, Thèse d'archéologie, université d'Orléans, 494 p. [URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01182929>, consulté le 11/05/2020].
- Sills J. 2003** : *Gaulish and early British gold coinage*, Londres, Spink, 555 p.
- Valais A. 1994** : *Le passé à la loupe. Enquête sur 50 siècles d'habitat à Herblay, en bord de Seine*, Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 180 p.
- Van Endert D. 1991** : *Die Bronzefunde aus dem Oppidum von Manching. Kommentierte Katalog*, Stuttgart, Franz Steiner (coll. Die Ausgrabungen in Manching, 13), 158 p.
- Van Genep A. 1909** : *Les rites de passage*, Paris, Picard, 226 p. [rééd. 1981].
- Van Heesch J., Heeren I. (dir.) 2009** : *Coinage in the Iron Age: Essays in honor of Simone Scheers*, Londres, Spink, 442 p.
- Van Ossel P., Huitorel G. 2017** : Séchoirs et fumoirs. Réflexions autour de structures de transformation polyvalentes, in Trément F. (dir.), *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines. Problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agropastorales*, Aquitania (coll. Suppl. à Aquitania, 38), p. 139-156.
- Vial É. 2015** : Les mobiliers zoomorphes mis en scène dans les dépôts au second âge du Fer, in Kaurin J. et al. (dir.) 2015, p. 165-188.
- Viand A. (dir.) 2006** : *Nanterre, Hauts-de-Seine, 31-41 avenue Jules Quentin. De la nécropole du iii<sup>e</sup> siècle avant notre ère au quartier d'habitat groupé de La Tène finale*, RFO de fouille préventive, Paris, Saint-Denis, Inrap, 4 vol., 824 p.
- Viand A., Auxiette G., Bardel D. 2008** : L'habitat hallstattien de Milly-la-Forêt « le Bois Rond » (Essonne), RAI, 1, p. 133-168.
- Viand A., Séguier J.-M. 2013** : Approche préliminaire du mobilier métallique protohistorique et gallo-romain, in Séguier J.-M. 2013a, p. 443-491.
- Viand A., Séguier J.-M. 2019** : Les agglomérations de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque augustéenne en Île-de-France, in Fichtl S., Pierrevelcin G., Schönfelder M. (dir.), *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (iii<sup>e</sup>-i<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*, Strasbourg, Monographies archéologiques du Grand-Est, p. 145-170.
- Von Nicolai C. 2016** : La délimitation rituelle de l'espace habité à l'âge du Fer, in Blancquaert G., Malrain F. (dir.) 2016, p. 317-332.
- Wending H. 2018** : Un sanctuaire sans architecture. La zone à offrandes du centre de l'oppidum de Manching, in Barral P., Thivet M. (dir.), *Sanctuaires de l'âge du Fer, actes du 41<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF*, Paris, AFEAF, 1, p. 163-174.
- Zech-Matterne V. 2013** : Rapport d'étude carpologique des structures de l'âge du Bronze et des établissements laténien et gallo-romain, in Séguier J.-M. 2013a, vol. 2, p. 47-56.
- Zech-Matterne V., Bouby L., Bouchette A., Cabanis M., Derreumaux M., Durand F., Marinval P., Pradat B., Dietsch-Selami M.-F., Wiethold J. 2009** : L'agriculture du *vi<sup>e</sup>* au *i<sup>er</sup>* s. av. J.-C. en France. État des recherches carpologiques sur les établissements ruraux, in Bertrand I. et al. (dir.) 2009a, p. 383-416.